

LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
N° 31 - décembre 2002 - 4,50 euros

**CONCOURS
NATIONAL**
de la Résistance et
de la Déportation
Dossier pédagogique
préparatoire
2002-2003

Les jeunes dans la Résistance



Direction
de la Mémoire
du Patrimoine
et des Archives



Fondation
de la Résistance



Fondation
Charles de Gaulle



Fondation
pour la Mémoire
de la Déportation

RENSEIGNEMENTS UTILES

Participation et inscription

Peuvent participer au Concours les élèves des établissements publics et privés sous contrat des catégories suivantes :

- classes des lycées d'enseignement général et technologique
- classes des lycées d'enseignement professionnel
- classes de troisième de collège
- classes des établissements d'enseignement agricole
- classes des établissements relevant du ministère de la Défense et des établissements français à l'étranger

Vous pouvez vous inscrire auprès de votre chef d'établissement.

Conditions de réalisation

Les sujets des épreuves individuelles proposés par les jurys départementaux peuvent privilégier certains aspects du thème général.

La date des épreuves individuelles a été fixée au **vendredi 28 mars 2003**. Les devoirs individuels doivent être réalisés à cette date, en

classe, sous surveillance, en temps limité (3h30 pour les lycées, 2h30 pour les classes de troisième) à partir des sujets fournis par le jury départemental, les candidats ne devant disposer d'aucun document personnel.

En ce qui concerne les travaux collectifs, ils pourront être préparés dès le premier trimestre à partir du thème national. Compte tenu des évolutions technologiques, il convient de favoriser l'utilisation de nouveaux supports : cassettes vidéo, cédérom, site internet. Dans cette dernière éventualité, le mémoire pourra être remplacé par une note de présentation du site avec son adresse. La démarche personnelle et active de recherche de témoignages auprès d'anciens résistants et déportés devra être privilégiée. De même, il conviendra de faire émerger la diversité des formes de résistance, de répression et de persécution liée aux spécificités locales.

À cet égard, des conférences préparatoires peuvent être organisées, dans votre établissement, par des résistants et des déportés.

La date limite de remise des travaux collectifs : **le 31 mars 2003**.

Ils seront adressés par votre établissement scolaire à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, au plus tard **le 31 mars 2003**.

Les résultats et la remise des prix

Les lauréats départementaux recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée au chef lieu du département le **8 mai 2003** (ou à une date voisine). Les meilleurs devoirs seront sélectionnés par département pour être présentés au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés par d'importants prix au cours d'une cérémonie officielle à Paris. Pour les travaux effectués dans les lycées, il sera possible aux jurys départementaux de désigner un lauréat au titre des lycées d'enseignement général et technologique et un lauréat au titre des lycées professionnels. **Pour plus de renseignements se référer au Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 31 du 29 août 2002.**

(www.education.gouv.fr/bo/default.htm)

CONCOURS DE LA MEILLEURE PHOTOGRAPHIE D'UN LIEU DE MÉMOIRE

Les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organiseront, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2002-2003, un concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire de la Résistance. Ce concours est ouvert à tous les candidats du Concours national de la Résistance et de la Déportation de l'année en cours.

Le nombre de photographies par candidat est limité à deux tirages papier dont le format ne doit pas dépasser les dimensions de 40X50 cm.

Pour participer, reportez vous impérativement au règlement de ce concours sur les sites Internet décrits ci-dessous, ou bien demandez le au 01 47 05 67 90.

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse suivante avant le 14 juillet 2003 :



«Lame de verre». Le village martyr de Vassieux-en-Vercors. Photographie de Diane Cleach primée en 2000-2001.

Les Fondations « de la Résistance », « pour la Mémoire de la Déportation » et « Charles de Gaulle » Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire 30 boulevard des Invalides 75 007 PARIS

À l'issue de la sélection par notre jury les documents ne seront pas retournés.

Les trois meilleures photographies seront diffusées sur les sites de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org), de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (www.fmd.asso.fr) et de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org).

DE NOUVELLES ÉPREUVES

Cette année, les jurys départementaux pourront proposer aux candidats participant aux épreuves individuelles le choix entre une composition d'une part, et une étude de documents donnant lieu à des questions et à la rédaction d'un paragraphe argumenté sur un sujet précis, d'autre part. Il s'agit d'inscrire le Concours dans l'évolution des épreuves d'histoire, géographie et éducation civique des divers examens de l'enseignement secondaire. Le sujet doit être accompagné de deux ou trois documents de nature différente qui doivent éclairer le sujet et permettre au candidat d'avoir rapidement une idée des informations essentielles auxquelles renvoient ces documents. Ces deux-trois documents donnent lieu à deux ou trois questions qui amèneront l'élève à :

- 1/ Relever des informations qui seront la base de son argumentation.
- 2/ Trouver l'argument qui lui sera nécessaire à la rédaction de son paragraphe
- 3/ Mettre en relation et confronter les documents
- 4/ Structurer son paragraphe argumenté.

Le paragraphe argumenté est une réponse rédigée, structurée et argumentée au sujet posé; le candidat se sert des documents et appuie sa démonstration sur ses connaissances.

SOMMAIRE

LA LETTRE DE LA FONDATION • N° 31 • DÉCEMBRE 2002

Les jeunes dans la Résistance Introduction et problématique 4

PREMIÈRE PARTIE

Valeurs et motivations 6

Fiche méthodologique 1

« Préparer un travail de recherche sur la Résistance » 12

DEUXIÈME PARTIE

Une grande diversité d'engagements 14

Fiche méthodologique 2

« Recueillir des témoignages oraux » 20

TROISIÈME PARTIE

Les jeunes résistants victimes de la répression 22

Fiche méthodologique 3

« Retracer le parcours et la biographie d'un(e) jeune résistant(e) » 26

Exemple d'une épreuve sur documents 28

Chronologie 30

Orientations bibliographiques et documentaires 32

Adresses utiles et sites Internet 34



EN COUVERTURE

Printemps 1943. Photographie prise trois mois avant l'arrestation de deux de ces trois membres du mouvement « Défense de la France ».

De gauche à droite :

Geneviève de Gaulle, Hubert Viannay et Marguerite-Marie Houdy, tous trois âgés de 22 ans.

Parmi ces étudiants deux ont été déportés : Geneviève de Gaulle à Ravensbrück et Hubert Viannay au camp de Sachsenhausen, où il meurt en mai 1944.



Vous trouverez de la documentation et des informations complémentaires sur le thème du Concours 2002-2003 (mouvements de jeunesse, contexte de l'Occupation, généralités sur la résistance et la déportation, diversité des actions des jeunes dans la Résistance intérieure et extérieure, témoignages, etc.),

sur les sites Internet suivants : www.fondationresistance.org • www.fmd.asso.fr • www.charles-de-gaulle.org

TPE les Travaux Personnels Encadrés

Programmés à raison de deux heures par semaine dans l'emploi du temps des classes de Première, et généralisés cette année aux classes de Terminale (avec possibilité de présentation aux épreuves du baccalauréat), les TPE peuvent servir de cadre à la préparation des travaux collectifs du CNRD. En particulier en prenant appui sur certains thèmes proposés dans les différentes séries : « Représenter la guerre », « Mémoire/mémoires », ou « Ruptures et continuités ».

Renseignez-vous auprès de votre chef d'établissement.

* Site Internet de la direction de l'Enseignement scolaire : <http://www.eduscol.education.fr> (Sommaire - rubrique « Action éducative »).

La réflexion sur le passé, sa connaissance, participent pleinement de la formation de l'homme et de la conscience du citoyen. Elle préserve de la superficialité, source de toutes les dérives, en donnant au jugement le recul et la profondeur nécessaires. Le printemps 2002 a montré la capacité de la jeunesse à se mobiliser pour défendre les valeurs au nom desquelles leurs aînés (grands-parents, arrière grands-parents), jeunes à l'époque, avaient risqué leur vie. Nul doute que le sujet proposé cette année scolaire aux candidats de nos collèges et lycées saura les inspirer, et leur donnera l'occasion de s'engager sur les traces que les résistants ont laissées.

La brochure pédagogique que nous proposons cette année 2002-2003, aussi bien aux enseignants qu'à l'ensemble de la communauté scolaire, se conçoit comme un outil pédagogique destiné à les aider concrètement dans la préparation au Concours, et à faciliter le travail de recherche avec les élèves. Aussi alterne-t-elle des informations historiques, succinctes, sur le sujet proposé, accompagnées de documents divers (textes d'historiens, documents iconographiques, témoignages, presse clandestine, documents spécifiques à la clandestinité) et des fiches méthodologiques, placées entre chaque partie, destinées à guider la réalisation des dossiers collectifs. Notre démarche s'inscrit résolument dans l'évolution du Concours engagée par le ministère de l'Éducation nationale. Nos vœux et nos encouragements accompagnent élèves et enseignants dans leur travail.

MARIE-JOSÉ CHOMBART DE LAUWE
*Présidente de la Fondation
pour la Mémoire de la Déportation*

YVES GUENA
*Président de la Fondation
Charles de Gaulle*

JEAN MATTÉOLI
Président de la Fondation de la Résistance

Les jeunes dans la Résistance

INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE

La société française de l'entre-deux-guerres et des années 1940 et la place que pouvaient y avoir les plus jeunes⁽¹⁾, nés pour la plupart après la Première Guerre mondiale, sont très différentes de la société actuelle. Une grande partie de la population est rurale, encore très peu concernée par la société de consommation. L'école devient obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans en 1936, la majorité est à 21 ans, et les femmes n'ont pas le droit de vote⁽²⁾. Aussi est-il nécessaire de connaître le contexte, les structures sociales de l'époque et les conditions dans lesquelles les plus jeunes vivaient pour comprendre les raisons qui ont pu les motiver dans leurs engagements futurs.

La place des jeunes dans la société française au début du XX^e siècle

La jeunesse de l'entre-deux-guerres, et les comportements divers qu'induit le passage de l'enfance à l'âge adulte, varient

d'un milieu social à l'autre, si bien qu'il convient plutôt de parler de plusieurs jeunesse; celle des milieux populaires, ouvriers et paysans, et celle de la bourgeoisie, dont les formes d'engagement et d'intégration à la société sont différentes. La jeunesse des milieux populaires quitte l'école tôt, à l'âge de 13 ans, pour travailler, et ce aussi bien à la campagne qu'en ville. Le passage à l'âge adulte se fait nettement, au moment du service militaire et du mariage.

Une partie de cette jeunesse connaît dans l'entre-deux-guerres une certaine mobilité sociale; l'école républicaine permet l'accès à d'autres métiers (instituteurs, par exemple) et à d'autres catégories sociales. Quant aux jeunes issus de la bourgeoisie ils poursuivent leurs études, et parmi eux de plus en plus de jeunes filles. La condition d'étudiant donne à une partie de cette jeunesse une indépendance d'esprit (à la différence des jeunes ouvriers

ou paysans), et la possibilité de se démarquer des adultes et des traditions. Enfin, dans son ensemble, c'est une jeunesse marquée par la Première Guerre mondiale, dont le poids reste encore très fort dans les années trente, à travers notamment les souvenirs et les récits de leurs aînés.

Les mouvements de jeunesse dans l'entre-deux-guerres

« La nouveauté du mouvement de jeunesse, écrit Antoine Prost⁽³⁾, est l'encadrement des jeunes par d'autres jeunes. Elle apparaît à la veille de la guerre de 1914, et d'abord chez les protestants, plus sensibles à l'influence britannique. En 1911, se créent les Éclaireurs unionistes, et peu après les Éclaireurs de France. [...] »

Que ces mouvements permettent aux jeunes de s'affirmer de façon relativement autonome est incontestable. Le simple fait de se regrouper entre jeunes marque la volonté de

TÉMOIGNAGE

Né en 1919, Pierre Sudreau est nommé préfet de Loir-et-Cher de 1951 à 1955, ministre de la Construction de 1958 à 1962, ministre de l'Éducation nationale en 1962 puis maire de Blois de 1971 à 1989. Engagé dans le réseau de résistance « Brutus », il est arrêté, déporté à Buchenwald. À son retour de déportation, en mai 1945, il est accueilli avec d'autres déportés par le général de Gaulle.

« Ayant été rapidement rapatrié grâce à la vigilance d'amis de l'Armée de l'Air venus me chercher à Buchenwald, j'eus la chance insigne d'être reçu par le général de Gaulle au début du mois de mai 1945, avec une dizaine de déportés de la Résistance dont Claude Bourdet, au siège du Gouvernement provisoire, rue Saint-Dominique. La scène est sculptée dans ma mémoire. Le Général nous parle et nous félicite d'une voix rauque. Nous étions une dizaine, très intimidés, spectaculaires parce que tondu et très amaigris, flottant dans des vêtements trop grands, au garde-à-vous, profondément impressionnés. Le Général nous a dit quelques mots. Nous l'avons trouvé distant, mais nous avons appris ensuite qu'il était ému; sous ce masque d'impassibilité, il cachait son émotion. »

On pense généralement que le général de Gaulle était un homme dur et hautain. Il avait en réalité une très grande sensibilité. Il avait été bouleversé en accueillant les premiers convois de femmes déportées, en avril 1945 - il faut dire que le spec-

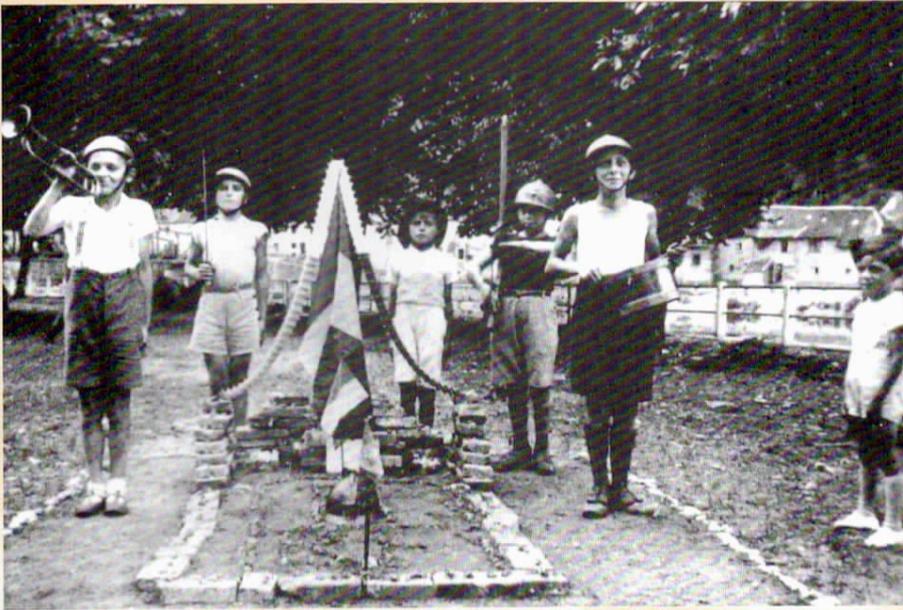


Pierre Sudreau, alors âgé de 26 ans, six mois après son retour de Buchenwald.

tacle de ces femmes décharnées était terrible. La déportation a été pour le Général un choc profond: il n'avait pas mesuré, de Londres, l'intensité de certaines souffrances de la Résistance intérieure.

L'audience a été courte et pourtant a orienté toute ma vie. J'apprendrai plus tard, en effet, que le Général s'était étonné de ma présence: « Mais c'est un gosse, il n'a pu être un chef responsable. » C'était vrai: je n'avais pas d'âge, la maigreur aidant, je n'avais pas l'air d'avoir plus de dix-huit ans. Ayant pris connaissance de ma « fiche signalétique », il laissa tomber: « Alors, qu'il serve l'État comme Jean Moulin », sentence peut-être élogieuse, mais sans appel. [...] Ainsi, je fus « bombardé » sous-préfet hors classe (J.O. du 11 juin 1945) et nommé sous-directeur à l'Intérieur, à la disposition du directeur général de la Sûreté nationale, André Pélabon, qui devint un ami et fut comme un père pour moi. »

Extrait de Pierre Sudreau, *Au-delà de toutes les frontières*, Odile Jacob, 2002, p. 94-95



Manifestation patriotique des élèves de l'école primaire de Clerval (Doubs). Photographie prise le 14 juillet 1940. Ce groupe d'enfants a organisé de 1940 à 1944 des petites manifestations patriotiques, construisant eux-mêmes le monument à l'aide de briques, pour recueillir de l'argent destiné aux prisonniers de guerre. Les lettres « R. F. » sont tracées au sol avec de petits cailloux, au pied du monument.

se distinguer, de marquer son originalité, sa différence. [...] Paradoxalement pourtant, le scoutisme et les autres mouvements de jeunesse ont été, dans la France de l'entre-deux-guerres, de puissants facteurs d'intégration sociale. L'affirmation de la différence a servi celle des solidarités. [...] La démarche des mouvements de jeunesse était profondément intégratrice. On note d'abord que, s'ils restaient discrets, les adultes n'étaient pas absents de ces mouvements. [...]

Ainsi la société française de l'entre-deux-guerres réussit-elle à limiter singulièrement les éventuels conflits de génération. Elle bénéficie à la fois de la survivance de modes anciens de structuration de la jeunesse populaire comme groupe d'âge aux droits spécifiques, et l'invention d'un mode nouveau de gestion souple des aspirations à l'autonomie de la jeunesse bourgeoise, des futures élites. » L'existence de ces mouvements de jeunesse (Éclaireurs, scoutisme, JEC, JAC, JOC, Jeunesse communiste, etc.) représente des structures et des facteurs qui peuvent s'avérer favorables à l'engagement des jeunes dans la Résistance.

La jeunesse sous Vichy

Avec la défaite du pays en juin 1940, la signature de l'armistice, la présence de l'occupant allemand porteur de l'idéologie nazie dans le nord du pays, puis l'installation du régime de Vichy et de la Révolution nationale, l'emprise sur la jeunesse se fait plus pressante. L'idéologie de la Révolution nationale compte sur la jeunesse, cherche à l'endoctriner puis à

l'embrigher dans des organisations de jeunesse contrôlées (les Chantiers de jeunesse, par exemple).

Pendant la guerre, le rationnement, les réquisitions imposées par l'occupant, la pénurie de nourriture, de vêtements, le froid, créent des conditions de vie difficiles, qui touchent les plus jeunes (maladie, sous-alimentation, problèmes de croissance).

Enfin, à partir de 1943, l'instauration du STO oblige les jeunes gens nés entre 1920 et 1922 à se faire enregistrer pour partir travailler en Allemagne.

Ainsi, au-delà de l'esprit contestataire de la jeunesse, de sa fougue et d'une certaine insouciance, quelles ont été les motivations de l'engagement des jeunes dans la Résistance, quelles ont été leurs actions? Les jeunes ont-ils été plus nombreux que d'autres classes d'âges à s'engager dans la Résistance? Pourquoi? Quelle place, quel rôle, quelle fonction ont-ils eus dans la Résistance? Y a-t-il une spécificité de la résistance des jeunes? Quel rôle les jeunes résistants ont-ils joué à la Libération? Quelle fut leur place dans la reconstruction du pays? ●

(1) Sont considérés comme « jeunes » les enfants nés entre 1915 et 1925, c'est-à-dire âgés de 15 à 25 ans au moment de leur engagement.

(2) Par ailleurs des préparations militaires (Préparation Militaire Élémentaire et Préparation Militaire Supérieure) sont dispensées aux jeunes garçons au cours de leur scolarité.

(3) Antoine Prost, Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours, op. cit.

GLOSSAIRE ET SIGLES

- **AEF**: Afrique Équatoriale Française • **AOF**: Afrique Occidentale Française • **AS**: Armée Secrète. Rassemble les unités paramilitaires des mouvements non communistes
- **BOA**: Bureau des Opérations Aériennes (zone Nord)
- **BBC**: *British Broadcasting Corporation* (Radiodiffusion britannique) • **BCRA**: Bureau Central de Renseignement et d'Action • **CDL**: Comité Départemental de Libération (création à partir de l'automne 1943) • **CFLN**: Comité Français de Libération Nationale • **CGT**: Confédération Générale du Travail • **CND**: Confrérie Notre-Dame puis Confrérie Notre-Dame-Castille • **CNR**: Conseil National de la Résistance. Créé par Jean Moulin en mai 1943. Sous sa présidence étaient réunis les représentants de huit mouvements de résistance, de six partis politiques et de deux syndicats. La constitution du CNR montra au monde entier l'union de toute la Résistance groupée derrière le général de Gaulle ce qui aida celui-ci à asseoir son autorité
- **2^eDB**: Deuxième Division Blindée du général Leclerc • **FAFL**: Forces Aériennes Françaises Libres • **FUJP**: Forces Unies de la Jeunesse Patriote • **FFC**: Forces Françaises Combattantes (création: 14 juillet 1942) • **FFI**: Forces Françaises de l'Intérieur. Constituées en février 1944 par la fusion à Londres de l'AS, des FTP, et de l'ORA, des maquis et des groupes francs • **FLL**: Forces Françaises Libres • **FN**: Le Front National de lutte pour la libération et l'indépendance de la France est créé en 1941 par le PCF, il générera les FTP • **FNFL**: Forces Navales Françaises Libres • **FPTF**: Franc-Tireurs et Partisans Français. Rassemblement des unités paramilitaires de la mouvance communiste.
- **Gestapo**: abréviation de *Geheime Staatspolizei* (Police secrète d'État allemande) • **GMR**: Groupes Mobiles de Réserve (ministère de l'Intérieur). Ils seront souvent utilisés contre les maquis. À ne pas confondre avec la Garde essentiellement militaire et peu disposée à la lutte anti-maquis • **GPRF**: Gouvernement Provisoire de la République Française • **IS**: *Intelligence Service* (service secret britannique). En place en France dès 1940
- **JAC**: Jeunesse Agricole Catholique • **JEC**: Jeunesse Étudiante Chrétienne • **JOC**: Jeunesse Ouvrière Chrétienne
- **LVF**: constituée le 7 juillet 1941, la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme combat en portant l'uniforme allemand • **Milice**: créée sur décision de Pierre Laval, alors chef du gouvernement, le 30 janvier 1943. Deviendra une force particulièrement répressive à l'égard de la Résistance. Constituée depuis avril 1943 une direction autonome de la Police mise à la disposition des Préfets. Elle a le droit de justice et de police • **MLN**: Mouvement de Libération Nationale • **MOI**: Main d'Œuvre Immigrée
- **MUR**: Mouvements Unis de la Résistance • **NAP**: Noyautage des Administrations Publiques • **NN**: *Nacht und Nebel* (Nuit et Brouillard). Décret signé le 7 décembre 1941 par Keitel • **OCM**: Organisation Civile et Militaire
- **ORA**: Organisation de Résistance de l'Armée. Rassemble des officiers de l'armée d'armistice dissoute. (création: novembre 1942) • **OSS**: *Office of Strategic Services* (services spéciaux américains à partir de 1943 en France) • **PCF**: Parti Communiste Français • **QG**: Quartier Général • **RAF**: *Royal Air Force* (aviation militaire britannique) • **Révolution nationale**: idéologie du régime de Vichy mise en place par le maréchal Pétain dès son accession au pouvoir, le 10 juillet 1940. Antirépublicaine, antidémocratique, passiviste, la Révolution nationale fonde sa politique sur une devise, « Travail, Famille, Patrie », sur un moralisme prônant la souffrance, l'épreuve, l'ordre, l'autorité et la culpabilité, ainsi que sur une mythologie des « valeurs éternelles », de la rédemption, du Salut et du « retour à la terre ». La Révolution nationale a produit des lois d'exclusion de certaines catégories de la population (statuts des juifs d'octobre 1940 et de juin 1941) • **SAP**: Section des Atterrisages et Parachutages (recherche de terrains de parachutage ou d'atterrissage, constitution d'équipes pour les réceptions) • **SAS**: *Special Air Service*. Commando parachutiste destiné à participer au soulèvement national en aidant la Résistance et à engager des opérations ponctuelles • **SOE**: *Special Operations Executive* (Services des Opérations Spéciales). Service britannique en place dès 1940 en France, il est chargé d'organiser le sabotage, l'armement et l'instruction des maquis • **SS**: *Schutz Staffel* (groupe de protection) • **STO**: Service du Travail Obligatoire
- **URSS**: Union des Républiques Socialistes Soviétiques



sonner pour vous
de l'armée Al-
main d'oeuvre
nt.
en plus de

A LA CLASSE 43

En présence de nouvelles mesures par lesquelles les Allemands aux déportations innombrables qu'ils ont déjà ordonnées, ajoutent la réquisition de la classe 1943.

Le Conseil de la Résistance, statuant selon délégation du C.F.L.N., comme dépositaire provisoire en territoire national des prérogatives de l'Etat enchaîné, adresse aux jeunes hommes de la classe 1943, les instructions suivantes, qui ont valeur impérative.

Quelles que soient les précautions hypocrites et les promesses mensongères de l'ennemi, la réquisition signifie la déportation. Il est du devoir de tout jeune Français de se soustraire, par tous les moyens, dont il dispose, au travail pour l'ennemi.

Le travail et le sang des Français n'appartiennent qu'à la France. Ils ne doivent pas servir à prolonger le délai qui nous sépare de la victoire, mais à réduire ce délai.

Hors le cas d'impossibilité matérielle démontrée, chaque jeune Français doit se soustraire à la réquisition allemande. La classe 1943 que l'invasisseur voudrait mobiliser pour son service est mobilisée au service de la France. Elle travaillera, elle combattrà non pour l'Allemagne, mais contre l'Allemagne.

Chaque jeune Français doit rechercher asile chez des parents ou des amis et nouer contact avec les mouvements de Résistance, les organisations du maquis ou tout autre groupement de patriotes.

Si difficile que puisse paraître une telle résolution, elle n'est pas au dessus du patriotisme de la jeunesse. Elle s'impose à tous ceux qui ne veulent pas être indignes de nos martyrs, de nos combattants d'Afrique et de l'intérieur, à tous ceux qui, fiers de notre drapeau et des gloires de notre passé, veulent pour leur pays dans un monde plus juste, un avenir de grandeur et de liberté.

Le Conseil National de la Résistance.



JEUNES FRANCS COMTOIS ?
Résistez aux prétentions de LAVAL
Ne vous laissez pas intimider par ces
menaces. Rejoignez le Front Patriotique
de la jeunesse



1943 11 30 10

1. Jeunes maquisards en armes. PC des Grimes, Loulans les Forges (Haute-Saône) le 26 août 1944.
2. Papillon « Jeunes Patriotes Comtois » émis par le Front Patriotique de la Jeunesse, diffusé par la Fédération de la Jeunesse Communiste de France dans le Doubs en 1943.
3. Tract du CNR.
4. Ce tract appartient à une série de notes envoyées par les responsables des MUR-AS aux chefs de secteurs pour qu'ils obligent les réfractaires cachés dans les fermes ou dans les bois à rejoindre les chantiers forestiers ou les maquis organisés.

INDICATIONS A DONNER AUX HOMMES

QUI VEULENT PRENDRE LE MAQUI

1. — Les hommes viennent au maquis pour se battre; ils y vivront mal d'une façon précaire, avec un ravitaillement difficile; ils seront séparés de leur famille d'une manière absolue, jusqu'à la fin des hostilités; des sanctions seront prises contre ceux qui contreviendraient à ces règles; on ne peut leur assurer aucune solde, on s'efforcera de soutenir leur famille, mais aucun engagement ne peut être pris à ce sujet; toute correspondance sera interdite.

2. — Effets et objets à emporter: 2 chemises, 2 caleçons, 2 paires de chaussettes de laine, 1 tricot, 1 cache-nez, 1 pull-over, 1 couverture de laine, 1 paire de chaussures de rechange, des lacets, fil, aiguilles, boutons, pe culottes, épingles de sûreté, savon, gourde, gamelle, couteau, cuillère, fourchette, quart, lampe de poche, boussole, arme si possible, éventuellement sac de couchage. Emporter sur soi un costume chaud, un béret, un imperméable, une bonne paire de chaussures cloutées.

3. — Venir avec un état-civil même faux, mais parfaitement en règle avec carte de travail pour franchir les barrages, être muni en outre de cartes de ravitaillement et feuilles de tickets. Ces dernières sont indispensables pour faciliter l'approvisionnement.

CR 170.615

PREMIÈRE PARTIE

Valeurs et motivations

« **L'**engagement reste une affaire individuelle, irréductible à tout schéma unifiant. » C'est là la première information à retenir sur les motivations des jeunes à entrer dans la Résistance, émise par Olivier Wieviorka dans son ouvrage *Une certaine idée de la Résistance, Défense de la France 1940 - 1949*. Il est évident qu'il ne saurait y avoir de modèle type du jeune résistant, même si on peut recenser deux grandes catégories de facteurs motivants. Il s'agit d'une part des raisons que l'on peut qualifier de morales ancrées dans l'environnement familial et social de chacun, dans un certain nombre de valeurs, et aussi dans les comportements inhérents à la jeunesse, entraînant alors une attitude de refus. D'autre part le choix de l'engagement peut survenir face à des circonstances particulières telle que l'instauration du STO à partir de 1943, qui menace directement les jeunes.

Valeurs et culture politique

Choisir de s'engager dans la Résistance n'est pas un acte innocent, et la famille, la culture, l'éducation que chaque jeune a reçue conditionnent ce choix. Les récits d'un parent revenu des tranchées ou la mémoire entretenue d'un autre « mort pour la France », une culture familiale militante en religion ou en politique voire les deux, constituent des éléments influents. Depuis les années vingt la jeunesse est devenue un enjeu et est appelée à s'engager comme le dit Yolande Cohen ⁽¹⁾ : « *L'État par ses institutions, les congrégations religieuses par la vocation, les partis politiques par leurs écoles de cadres ou leurs groupes de jeunesse, toutes les formations tenteront de manipuler les jeunes, pour les amener à adhérer plus ou moins pacifiquement à leurs objectifs.* » Il est donc logique que des jeunes prennent le parti de la Résistance au nom d'un certain patriotisme né dans la cellule familiale ou

de convictions chrétiennes ou politiques (documents pages 8 et 9 : notes de M^e Kraehling, tract distribué le 11 novembre 1940). Certains s'engagent dès la première heure, animés par un sentiment de révolte face à la défaite et à l'occupation, avec la fougue propre à la jeunesse. D'autres viennent à l'action plus tard (document page 11 : tract des jeunes catholiques) une fois l'ambiguïté vichyssoise levée tant à propos de la Révolution nationale que de la collaboration, provoquant alors les circonstances favorables à une deuxième vague d'engagements.

Le poids des circonstances

Ce sont les événements qui créent les circonstances : la poursuite du conflit

- et surtout les revers des forces de l'Axe - (documents pages 8 et 9 : appel à la jeunesse de France, lettre d'un proviseur), les évolutions politiques dues aux phénomènes d'occupation, de répression et de collaboration, enfin l'invasion de la Zone sud en novembre 1942, étant entendu que tous ne les ressentent pas avec la même acuité. Pierre Defert ⁽²⁾, un étudiant bisontin réfugié à Grenoble, remarque en 1941 : « *[A Besançon], il était de bon ton d'écouter Londres. On était gaulliste et on considérait le maréchal Pétain comme un vieillard débile manipulé par*



Les zones libre et occupée

Le gouvernement de Vichy appelait à l'unité nationale alors même que le territoire français avait été démembré en application des clauses de l'armistice ! D'après la carte extraite du livre d'Henri Michel, *La Seconde Guerre mondiale*, tome I, Paris, PUF, 1969, p. 190.

Laval et ses ministres à la solde des puissances de l'Axe. Je tombais de haut car à Grenoble, notre foi pétainiste était sincère et notre enthousiasme profond, même s'il était un peu puéril. En fait nous ignorions en France libre [NDLR: comprendre en zone non occupée], la dureté de la présence allemande, le ravitaillement difficile et l'arbitraire des occupants. »

L'exemple le plus clair est celui de l'impact de l'instauration du STO. Cette mesure entraîne un gonflement des effectifs des maquis qui permettent de se soustraire aux réquisitions sans obligatoirement impliquer une autre forme d'engagement. Par exemple, dans le département du Jura, François Marcot ⁽³⁾ estime à 2000 le nombre de réfractaires en octobre 1943 pour un effectif de maquisards d'environ 500. Les organisations de la Résistance sont alors confrontées à une nouvelle responsabilité: que faire de ces jeunes? Voici l'opinion du général Ray, un des chefs du maquis du Vercors ⁽⁴⁾:

« La longue vague de cette jeunesse venue initialement à nous, beaucoup plus par refus de servir l'ennemi, pour échapper à l'exil redouté que pour porter les armes, nous assigna une tâche d'un tel volume qu'elle mobilisa d'emblée un appareil étendu, complexe et vulnérable. [...] Mais c'était notre devoir de répondre d'abord à l'appel au secours et bientôt à l'espoir de cette génération. » La Résistance bénéficie des circonstances car cet afflux de jeunes gens la rend encore plus populaire et lui procure un ancrage profond dans la population dont dépend étroitement la survie des maquis.

L'engagement répond donc à des motivations personnelles, multiples et ancrées sur les événements. Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi une part de risque non négligeable. La peur du sacrifice, le respect des lois, l'inconfort notoire de la vie clandestine, peuvent être plus forts que le sentiment de révolte. Ainsi lorsque sont signés les accords Speer-Bichelonne, en octobre 1943 ⁽⁵⁾, beaucoup de jeunes insoumis au STO régularisent leur situation: deux tiers des réfractaires jurassiens par exemple ⁽⁶⁾. Pour ceux qui ont choisi la Résistance se pose alors la question de la nature de cet engagement. ●

1. Extrait de Yolande Cohen, Les jeunes, le socialisme et la guerre, op. cit., p. 229

2. Cité par François Marcot dans Les Facs sous Vichy: actes du colloque des Universités de Clermont-Ferrand et Strasbourg, op. cit.

3. François Marcot, La Résistance dans le Jura, Besançon, Cêtre, 1985, p. 166

4. Cité par Pierre Mermet dans Colloque sur les maquis, novembre 1984, pp. 60-61

5. Ces accords consistent à protéger la main-d'œuvre de certaines entreprises françaises contre tout transfert en Allemagne, en échange de quoi ces entreprises s'engagent à envoyer 80 % de leurs productions en Allemagne.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA
MUNICIPALITÉ
DE
GRENOBLE

Etudiant de France,
Le 11 Novembre st rest' jour toi jour
Fête nationale
Malgré l'ordre des autorités oppressives, il sera
Jour de Rassemblement.
Tu n'assistes à aucun cours
Tu iras honorer le Soldat Inconnu 17h30
Le 11 Novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire
Le 11 Novembre 1940 sera le signal d'une plus grande encore
Tous les étudiants sont solidaires pour
Vive la France

4-47 Res. 1940/1

Recopie des lignes et
diffusez

Bravant l'interdiction des autorités, un tract manuscrit appelle les étudiants et les lycéens à manifester le 11 novembre 1940. La répression est immédiate. Outre les arrestations d'étudiants, les autorités allemandes ordonnent la fermeture de toutes les institutions universitaires à Paris et relèvent de ses fonctions le recteur de l'Université de Paris en place au moment des faits.

APPEL à la JEUNESSE de France!

Les armées alliées débarquent sur le sol de France pour combattre l'envahisseur.

L'heure de l'INSURRECTION NATIONALE tant attendue et qui, selon l'expression du général De Gaulle, ne peut se séparer de LA LIBÉRATION NATIONALE a donc sonné.

JEUNES FRANÇAIS! En cet instant décisif pour le destin de notre Pays, l'ordre de la Patrie est formel:

1° Déclencher la grève générale dans tout le pays. Dès maintenant, cessez le travail, occupez les usines, les entreprises, les mines.

Le travail ne doit reprendre qu'au profit de la France combattante, de nos alliés, ou en faveur des patriotes armés qui combattent l'ennemi;

2° Paralyser tous les moyens de transports. Pour cela détruisez les réseaux téléphoniques de l'ennemi, faites sauter les dépôts de carburants, empêchez les boches de se servir de nos chemins de fer;

3° S'armer par tous les moyens en s'emparant des dépôts et convois d'armes et de munitions et s'organiser en formations de combat pour exterminer l'ennemi et les traîtres à son service;

4° Mettre hors d'état de nuire tous les traîtres qui ont pactisé avec l'ennemi et fait tant de mal à la France.

JEUNES FRANÇAIS! Soyez les plus ardents combattants de la libération nationale. Votre courage et votre enthousiasme doit se manifester dans l'organisation de la grève générale, dans la lutte pour chasser l'envahisseur et châtier les traîtres. Soyez également les animateurs de la reconstruction des organisations syndicales qui élèvent leurs directions au suffrage universel et participez à la constitution des comités de patriotes qui, dans chaque localité, prendront en mains la défense des intérêts de la population.

EN AVANT! Tous debout pour la libération nationale. Vive la France et ses alliés!

Le Front Patriotique de la Jeunesse Française



394 160. 173

Tract du Front Patriotique de la Jeunesse française, diffusé en Côte-d'Or en juin 1944.

Notes de Maître Kraehling

Extrait des notes de Maître Kraehling avocat au barreau de Paris, commis d'office lors du procès des membres du groupe Guy Mocquet à Besançon en septembre 1943. Organisé par Marcel Simon, le groupe Guy Mocquet, baptisé ainsi en l'honneur du plus jeune fusillé de Châteaubriant, comprend 31 résistants dont 18 ont au plus 20 ans. Les autorités allemandes lors de leur procès leur attribuent 31 opérations, principalement des sabotages de voies de communication, mais aussi des attentats contre des militaires allemands ou des collaborateurs ou sympathisants, ainsi que des vols de tickets d'alimentation. Arrêtés en juillet 1943, seize d'entre eux sont fusillés et parmi eux Henri Fertet âgé de 17 ans.

SIMON - Frère d'un prisonnier de guerre - Paralyse infantile - Aucune condamnation antérieure - Secrétaire de la "Jeunesse Agricole Catholique" (J.A.C.) - anti-bolcheviste. Reconnaît être le chef direct du Groupe et assume ses responsabilités. Reconnait en principe toutes les charges qui lui sont rapprochées en expliquant : depuis 1940, avec plusieurs camarades, nous avons réuni des armes et des munitions pour le cas où nous en aurions besoin et où nous parviendrait un appel d'entrer en action contre l'armée allemande. J'ai trouvé des camarades qui étaient disposés à agir avec moi. J'ai agi pour le seul motif qui était celui d'un patriotisme français pur. Je n'ai entendu servir aucune autre cause étrangère. Nous voulions une France libre et indépendante. Aucun de mes camarades n'était communiste, je ne le suis pas moi-même. L'idée patriotique était dominante ; les jeunes ont le devoir de faire quelque chose pour la Patrie, c'est pour cela que nous avons organisé des exercices de tir. Nous avons réuni environ : 20 fusils et 400 douilles - 2 fusils anti-chars - 8 baïonnette I révolver à barillet - 250 cartouches de mitrailleuses - 28 rouleaux de cheddite - 375 détonateurs - 50 mètres de mèche de mineurs - 18 grenades à main - 130 grenades à ailettes - 5 obus de 75 - 200 balles de munition d'infanterie.
Nom de guerre : Joseph 701.
Etiquette : France d'Abord.
La pureté de mes intentions réssort du fait que lors du vol des cartes d'alimentation j'ai laissé sur place un chronomètre et 50.000 Frs? qui se trouvaient sur les lieux.

Attendus du jugement : Personnage le plus important et le plus actif du Groupe, en particulier du Groupe GUY Moquet. Il a administré un important dépôt d'armes. Il est catholique convaincu et excellent patriote et il n'a pas voulu se mettre à la solde de l'Angleterre. Il n'a pas d'idées communistes; cependant son activité a été très grande. Il a participé à 14 attentats consommés qui ont réussi. Il en a organisé 11 autres et sa condamnation à mort ne saurait être douteuse.

ACADEMIE DE LILLE

- 4 OCT 1943

ARRIVÉE

Lycée Faidherbe

Lille, le 2 Octobre 1943

Le Proviseur du Lycée Faidherbe

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie

J'ai appris récemment l'arrestation de deux élèves de Première Supérieure (qui d'ailleurs ne devaient plus revenir au Lycée):

GEIREGAT André
COLIN Jacques

compromis dans une affaire intéressant des étudiants parisiens, ils seraient actuellement à la prison de Fresnes (Renseignements fournis par le frère d'un des accusés).

D'autre part:

TURBIN Pierre, élève de Mathématiques en 1942-43
VINCENT Fernand " Lettres supérieures
DESENFANT André " Mathématiques supérieures

ont été arrêtés et incarcérés à Loos.

Ils seraient compromis dans une affaire de journal clandestin "La voix du Nord ?"

Ces élèves qui suivaient des cours au Conservatoire semblent être accusés en même temps que certains éléments de cet établissement.

Ces renseignements m'ont été donnés par le père d'un de ces jeunes gens. Je ne dispose pas d'autre moyen d'information.

Le Proviseur,



983.673.188

CABINET
DU
PROVISEUR

Copie

*Lettre d'un proviseur
d'un lycée à son inspecteur d'académie,
octobre 1943.*

Étudiantes

L'heure des décisions va bientôt sonner pour vous. La guerre poursuivant ses ravages au sein de l'Armée Allemande et du Peuple allemand, le besoin de main d'œuvre se fait sentir de plus en plus impérieusement.

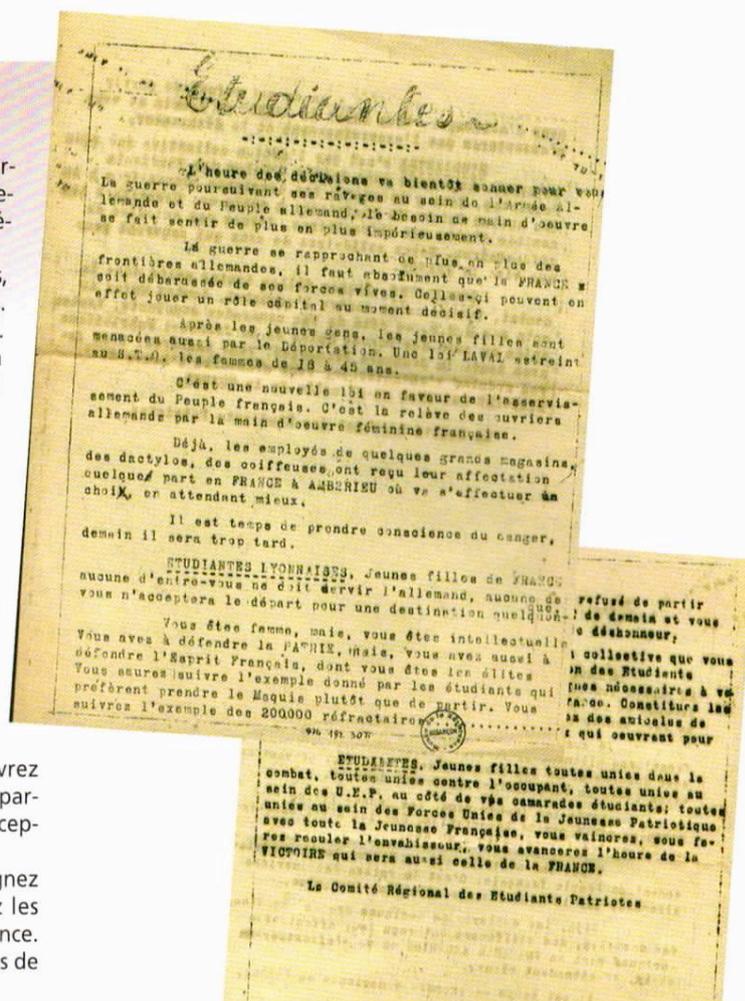
La guerre se rapprochant de plus en plus des frontières allemandes, il faut absolument que la France soit débarrassée de ses forces vives. Celles-ci peuvent en effet jouer un rôle capital au moment décisif. Après les jeunes gens, les jeunes filles sont menacées aussi par la Déportation. Une loi LAVAL astreint au STO les femmes de 18 à 45 ans. C'est une nouvelle loi en faveur de l'asservissement du Peuple français. C'est la relève des ouvriers allemands par la main d'œuvre féminine française.

Déjà, les employés de quelques grands magasins, des dactylos, des coiffeuses, ont reçu leur affectation quelque part en France à Ambérieu où va s'effectuer un choix, en attendant mieux. Il est temps de prendre conscience du danger, demain il sera trop tard. ETUDIANTES LYONNAISES, jeunes filles de France, aucune d'entre-vous ne doit servir l'allemand, aucune de vous n'acceptera le départ pour une destination quelconque. Vous êtes femmes, mais, vous êtes intellectuelles. Vous avez à défendre la PATRIE, mais, vous avez aussi à défendre l'Esprit Français, dont vous êtes les élites. Vous saurez suivre l'exemple donné par les étudiants qui préfèrent prendre le Maquis plutôt que de partir. Vous suivrez l'exemple des 200 000 réfractaires qui, il y a un an, ont refusé de partir pour l'Allemagne. Vous ferez la France de demain et vous n'accepterez pas l'asservissement et le déshonneur.

ETUDIANTES c'est par l'action collective que vous vaincrez. Rejoignez sans tarder l'Union des Étudiants Patriotes. Vous y trouverez les consignes nécessaires à votre action future de résistance à outrance. Constituez les comités d'aide aux réfractaires, formez des amicales de réfractaires. Soyez solidaires de ceux qui œuvrent pour que vive la France.

ETUDIANTES, jeunes filles toutes unies dans le combat, toutes unies contre l'occupant, toutes unies au sein des UEP au côté de vos camarades étudiants; toutes unies au sein des Forces Unies de la Jeunesse Patriotiques, avec toute la Jeunesse Française, vous vaincrez, vous ferez reculer l'envahisseur, vous avancerez l'heure de la VICTOIRE qui sera aussi celle de la FRANCE.

Le Comité Régional des Etudiants Patriotes.



Tract du Comité régional des Étudiants Patriotes de Lyon
Il s'agit en fait de l'Union des Étudiants Patriotes (UEP), créée à Lyon en octobre 1943 selon la volonté du secrétariat de la zone sud des Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (FUJP) mis en place à Lyon à la fin de 1942 par Gilbert Dru. L'UEP a en grande partie recruté ses

membres au sein de la faculté des Lettres de Lyon. Après l'instauration du STO, l'absence des jeunes garçons réfractaires a amené une relève assurée par les étudiantes, rassemblées au sein de l'Union des Femmes universitaires (UFU), qui est sans doute à l'origine de ce document. (D'après Isabelle Gourdon, mémoire IEP, Lyon II, 1993).

La réaction des jeunes au port de l'étoile jaune

« Le [7 juin 1942*], sur le boulevard Saint-Germain, une jeune fille de dix-huit ans, élève de l'École Alsacienne, fut arrêtée alors qu'elle portait deux insignes en carton sur lesquels était inscrit: "bouddhiste" et "budhist". Elle s'appela à cette époque M^{me} Solange de Lipkowski. Un peu plus loin, sur le même boulevard, une jeune artiste peintre (vingt-trois ans), M^{me} Madeleine Bonnaire, fut appréhendée et conduite au commissariat de police de Saint-Germain-des-Près pour avoir orné son manteau de l'étoile jaune. "En cours de route, spécifie le rapport de police, M^{me} Bonnaire s'est précipitée devant un groupe d'une dizaine de soldats allemands leur faisant un pied de nez."

Le lendemain, 8 juin, Roland Borivant, vingt ans, boulangier de son état, se promenait arborant l'étoile jaune tandis que l'étudiant Henri Plard (vingt-trois ans) eut l'idée d'introduire dans la poche supérieure de son ves-

ton une pochette en papier jaune, sans inscription, dont la partie supérieure était découpée en étoile.

Le 10, on vit deux ouvriers, Nicolas Rebor et Lazare Villeneuve, âgés respectivement de dix-neuf et de vingt-deux ans, arborer l'étoile juive. Le collégien Tony Basset (seize ans) jugea bon d'orner la sienne de l'inscription "Zoulou", tandis que Michel Ravet (employé de commerce, vingt et un an) avait inscrit sur son insigne "Goï". Le 11, on vit entrer dans le mouvement des zazous ou du moins leurs apparentés. Ainsi, l'étudiant Michel Reyssat et un employé au Ministère des Finances, Émile Augier, inscrivent, l'un et l'autre, sur leur insigne "Swing".»

Extrait de Gérard Walter, *La vie à Paris sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Armand Colin, 1960, p. 185.

* À partir du 7 juin 1942, une ordonnance allemande impose le port de l'étoile jaune à tous les juifs âgés de plus de six ans de la zone occupée.



A Paris, le dimanche 7 juin 1942, des Français non-juifs arborent par solidarité des étoiles en papier ou en tissu portant des mentions diverses. Archives de la Préfecture de police. *Signes de la collaboration et de la Résistance*, éditions Autrement, 2002, p. 105.

JEUNES CATHOLIQUES

A l'appel du Général de Gaulle, la Résistance Française livre un combat sans merci à l'invasisseur et à ses complices.

La jeunesse de France tient une place de choix dans ce combat. Elle lutte avec un ardeur sans égale. Déjà elle compte ses héros et ses martyrs.

Les divers éléments de la jeunesse française — jeunes des mouvements unis de Résistance, jeunes de l'O. C. M., jeunes communistes, jeunes chrétiens combattants — afin de coordonner leurs efforts et de servir plus efficacement la cause de la Résistance, se sont fédérés et ont formé le **F. U. J. P.** (Forces Unies de la Jeunesse Patriotique).

Le F. U. J. P. s'est mis aux ordres de la Résistance et rejette l'impulsion d'éléments sans mandat. **Il se présente comme une fédération de mouvements de jeunesse mettant en commun, sans compromission doctrinale, leurs efforts immédiats pour la libération de la France.**

POURQUOI DES "JEUNES CHRÉTIENS COMBATTANTS" ?

La jeunesse catholique constitue une force immense. Elle est partout : à l'usine, au bureau, à l'école, aux champs, à l'Université.

Elle est profondément **patriote**. Elle croit que la cause de la France et de ses Alliés est juste. Elle n'a pas oublié la condamnation toujours valable portée par le Pape Pie XI contre le nazisme. Elle sait que le triomphe de l'Allemagne signifierait à la fois, la fin de la France et la destruction des valeurs chrétiennes.

La jeunesse catholique est donc **tout naturellement résistante**.

Mais résister c'est agir, et agir avec discipline, selon un plan et des méthodes étudiées par des chefs responsables. C'est aussi agir avec d'autres. C'est former un bloc afin de lutter efficacement contre l'hitlérisme et la déportation.

C'est pourquoi il est nécessaire que les jeunes catholiques constituent une **force homogène et organisée dotée** de moyens d'action qui lui soient propres.

Les "**Jeunes Chrétiens Combattants**" ne sont pas un mouvement, au sens habituel du terme. Ils sont une force dans le combat commun.

Les catholiques qui s'y enrôlent luttent sous leur propre responsabilité en chrétiens, n'engageant qu'eux-mêmes. Ils se placent résolument et librement sur le plan temporel patriotique et mettent au nom du Christ, leur dévouement, leur énergie, et toute leur vie au service de la patrie blessée.

JEUNES CATHOLIQUES !

Si vous voulez lutter

contre : le nazisme destructeur
la démoralisation et la déportation de la jeunesse
les persécutions de votre pays et de votre foi

pour : le relèvement de la conscience française
la résurrection de la Patrie
la renaissance des valeurs chrétiennes
indispensables au relèvement de la France

Venez avec nous. Prenez contact avec nos responsables.

Formez partout des Comités locaux de "Jeunes Chrétiens Combattants".

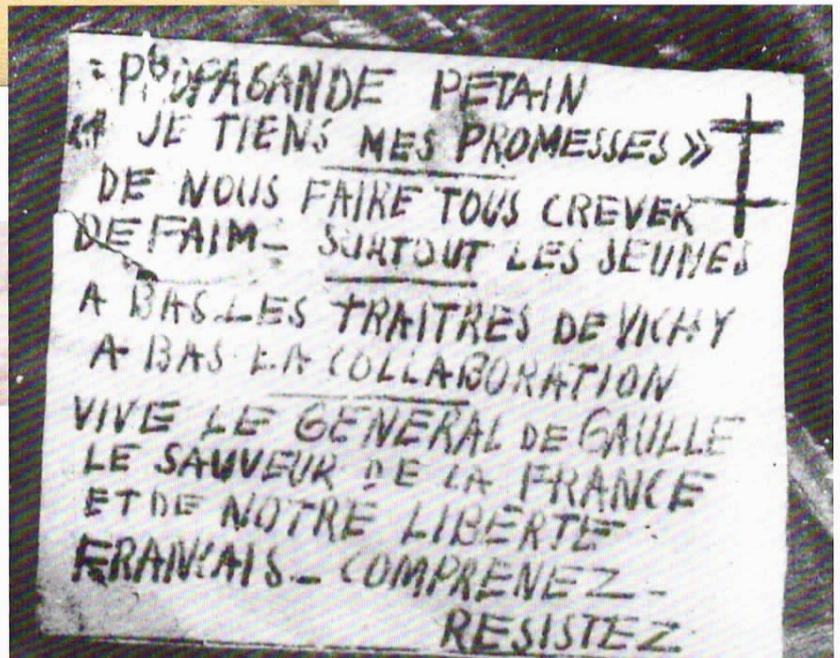
Vive la France !

"Les Jeunes Chrétiens Combattants"



972 104 46

Graffiti fustigeant la politique de collaboration menée par Vichy et exhortant les Français à grossir les rangs de la Résistance.



Tract des Jeunes Chrétiens Combattants

Émanation de l'Action Catholique de la Jeunesse Française, créée à l'automne 1943 dont l'un des principaux animateurs est Gilbert Dru.

Étudiant lyonnais et militant chrétien il sera exécuté avec d'autres jeunes résistants en 1944, sur la place Bellecour de Lyon.

Préparer un travail de recherche sur la Résistance

Avant de s'engager dans un travail de recherche sur le thème proposé cette année il est nécessaire de connaître les particularités de la Résistance, tant du point de vue des sources disponibles et de leur spécificité, qu'en ce qui concerne sa définition.

1) S'informer sur la Résistance et sur son contexte historique.

Tout d'abord se familiariser avec le contexte de la Seconde Guerre mondiale et l'histoire de la Résistance est indispensable avant d'entreprendre une recherche plus précise. Outre les pages du manuel scolaire consacrées à la période, les élèves pourront consulter

► soit de petits ouvrages qui leur sont directement destinés :

• sur la France dans la Seconde Guerre mondiale :

Rouso (Henry), *Les années noires. Vivre sous l'Occupation*, Gallimard, Découvertes, 1992

Kemp (Anthony), *1939-1945. Le monde en guerre*, Gallimard, Découvertes, 1995

Abzac-Epezy (Claude d'), *La Seconde Guerre mondiale*, Armand Colin, 1999

• sur l'histoire de la Résistance :

Copernik (Pierre), *L'ABCdaire de la Résistance*, Flammarion, 2001

La Résistance. Ces Français du refus, CNDP, Textes et documents pour la classe n° 750, 1998

Aubrac (Raymond), *La Résistance*, F. Hazan, 1997

► soit approfondir la question à l'aide de quelques outils et de manuels du premier cycle universitaire :

Durand (Yves), *La France dans la 2^e guerre mondiale, 1939-1945*, A. Colin, 1993

Azéma (Jean-Pierre) et Bédarida (François) [Sous la dir. de], *La France des années noires*, Le Seuil, 1993

Muracciole (Jean-François), *Histoire de la Résistance en France*, (PUF, Que sais-je?, 1993)

Par ailleurs, la visite des musées de la Résistance et de la Déportation, dont les plus importants sont dotés d'un service éducatif, apportent les éclairages nécessaires à la préparation du Concours (cf. adresses utiles page 34).

Enfin, il convient d'avoir à l'esprit une définition générale et claire de la notion de « résistance », savoir qu'elle est une réponse à une situation subie : l'occupation allemande, le régime de Vichy, le nazisme. Depuis une dizaine d'années, les recherches entreprises par des historiens ont largement contribué à renouveler l'historiographie et l'approche du phénomène de la résistance. La bibliographie proposée en annexe recense, pour une définition de la résistance, les ouvrages les plus récents. Retenons celle qu'en donne François Marcot dans un article intitulé « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité » :

« Nous définissons la résistance comme un combat volontaire et clandestin contre l'occupant ou ses collaborateurs afin de libérer le pays. Résister, c'est réagir. On ne peut qualifier de résistance un sentiment ou une réflexion intellectuelle. On ne résiste pas "dans sa tête", la résistance est une action. Comme mouvement social, la Résistance ne peut se confondre avec les organisations qui la composent. [...] Nous proposons d'adopter une conception globale de la Résistance, composée de deux cercles concentriques, aux limites floues : une Résistance-organisation, qui ne comprend de toute évidence qu'une toute petite minorité, et une Résistance-mouvement, phénomène social beaucoup plus vaste. Celle-ci englobe tous ceux qui ont mené des actions individuelles et tous ceux dont les actes de solidarité ont été essentiels à la Résistance organisée. »¹

Ainsi, étudier les formes de l'engagement des jeunes dans la Résistance, c'est s'intéresser autant à leur participation aux organisations structurées (les réseaux, apparus dès l'été 1940, les mouvements ou les maquis) qu'aux rédacteurs et diffuseurs de tracts et de journaux clandestins, aux multiples activités à caractère civil (manifestations, propagande, liaisons, aide aux prisonniers de guerre, aux résistants, sauvetage des persécutés, passeurs) ou militaire (renseignement, actions armées, corps francs, sabotages).

Extrait

¹ In Antoine-Prost, *La Résistance, une histoire sociale*, op. cit., pp. 21-23.

2) Diversité et confrontation critique des sources

Comme toute histoire, celle de la Résistance repose sur des sources que la clandestinité et les nécessaires règles de sécurité, ont rendu à la fois parcellaires et diverses. Distinguons, pour plus de facilité, les documents rédigés et diffusés pendant la clandestinité, de ceux recueillis et élaborés depuis la fin de la guerre.

Les documents de la période de l'Occupation (1940-1944) :

D'abord la **presse clandestine** est certainement une des « matières premières » les plus facilement consultables pour aborder une étude sur les jeunes dans la Résistance. Certains journaux clandestins ont été créés et rédigés par des groupes de jeunes étudiants (*Défense de la France*, par exemple), d'autres issus de mouvements de Résistance parlent de la jeunesse ou s'adressent à elle. Il ne faut pas non plus négliger les tracts, les papillons, distribués dans les lycées et les universités, en particulier à l'occasion de célébrations nationales (le 11 novembre 1940). Quatre ouvrages proposent de nombreux extraits de la presse clandestine :

Bellanger (Claude), *La presse clandestine. 1940-1944*, Armand Colin, 1961

Bellanger (Claude), Gochedot (Jacques), Guiral (Pierre) et Terrou (Fernand) [sous la dir.], *Histoire générale de la presse française*, tome IV : de 1940 à 1958, PUF, 1975

Marcot (François), *Les Voix de la Résistance. Tracts et journaux clandestins francs-comtois*, Besançon, Cêtre, 1989.

Cordier (Daniel), *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*. Tome 3 : « De Gaulle capitale de la Résistance. Novembre 1940-décembre 1941 », Lattès, 1993.

Par ailleurs des collections entières de journaux clandestins ont été republiées sous la forme de fac-similés (cf. bibliographie pages 32-33)

Les **lettres et les messages d'adieu** envoyés par de jeunes résistants à leurs parents ou leur famille avant d'être fusillés, outre qu'ils constituent un témoignage fort et émouvant, reflètent aussi les motivations de leur engagement.

Lettres de fusillés, préfacées par Lucien Scheler, Éditions France D'abord, 1946

Borwicz (Michel), *Écrits des condamnés à mort sous l'Occupation nazie (1939-1945)*, Gallimard, 1996

Enfin, il ne faut pas négliger les sources émanant de l'administration de Vichy, ainsi que les sources allemandes.

Documents postérieurs à la période de l'Occupation

La recherche de **témoignages oraux** auprès d'anciens résistants doit pouvoir retracer les motivations, les facteurs et les valeurs qui les ont amenés à s'engager dans la Résistance. Ces témoignages peuvent aider aussi à restituer le vécu de ces jeunes résistants, leurs sentiments, ce qu'ils éprouvaient quotidiennement (cf. fiche n°2 pages 20-21).

On peut également s'appuyer sur les **témoignages et les récits écrits** (publiés ou non) par de nombreux résistants après la guerre (cf. bibliographie page 32).

Cependant la mémoire et les souvenirs sont fragmentaires, ils sont une reconstitution et une reconstruction des faits. Il est donc nécessaire de recouper les témoignages avec d'autres sources, afin de vérifier les faits. Après la guerre de nombreuses associations ou amicales ont cherché à prolonger les **organisations créées dans la clandestinité**. La plupart de ces associations publient régulièrement **des bulletins, des petits journaux**. Ces publications constituent également une source précieuse à consulter : elles permettent, notamment à travers les rubriques nécrologiques, de retracer des parcours individuels (cf. fiche n°3, pages 26-27). Elles donnent aussi une information sur la mémoire que ces associations veulent transmettre. Enfin il ne faut pas négliger la **presse nationale, locale** (hommages, discours), ainsi que les **plaques commémoratives, les stèles et les monuments** qui racontent parfois la vie des résistants.

Évidemment l'esprit critique doit s'exercer, toutes ces sources doivent être mises en relation, confrontées, pour reconstituer dans un récit des parcours, des « tranches de vie », des biographies.

Extrait

2 In Antoine Prost,
Douze leçons sur l'histoire,
Seuil
(coll. Points-Histoire),
1996,
pp. 62, 67.

« Toutes les méthodes critiques visent à répondre à des questions simples. D'où vient le document ? Qui en est l'auteur, comment a-t-il été transmis et conservé ? L'auteur est-il sincère ? A-t-il des raisons, conscientes ou non, de déformer son témoignage ? Dit-il vrai ? Sa position lui permettait-elle de disposer de bonnes informations ? Impliquait-elle des biais ? Ces deux séries de questions sont distinctes : la critique de sincérité porte sur les intentions, avouées ou non, du témoin, la critique d'exactitude sur sa situation objective. [...] De ce point de vue, la distinction classique entre témoignages volontaires et involontaires est pertinente. Les premiers ont été constitués pour l'information de leurs lecteurs, présents ou futurs. Les chroniques, les mémoires, toutes les sources "narratives" relèvent de cette catégorie, mais aussi les rapports des préfets, les monographies des instituteurs sur leur village pour l'exposition de 1900, et toute la presse... Les témoignages involontaires n'étaient pas destinés à nous informer. M. Bloch parle joliment de "ces indices que, sans préméditation, le passé laisse tomber sur sa route" (*Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*). »²



1



2

ICI SONT TOMBES
LE 1 MARS 1944
FREIMANN DAVID
BET ROSINE
HEROS DE LA LIBERATION

4



3

LIBÉRATION
ORGANE DES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE UNIS
Un seul chef: DE GAULLE; une seule lutte: POUR NOS LIBERTÉS

Autres Organes des Mouvements
de Résistance Unis
COMBAT
FRANC-TIREUR

5

La Jeunesse française répond : Merde
le Rassemblement du Peuple

La croix gammée a d'abord été le symbole de la Résistance. A Munich en 1939 les hommes d'Hitler étaient contre la collaboration. A LIBÉRATION aussi, nous sommes les ennemis de la collaboration, nous sommes surtout les ennemis du Fascisme. D'un nouveau fascisme, tentant de se lever sur l'imminente défaite allemande. NOUS NE VOULONS PAS le Général DE GAULLE est notre Chef, il n'est pas notre Führer. Le Général DE GAULLE ne représente pas un dessein national, une ambition personnelle, il est le garant de la LIBERTÉ nationale et individuelle. Les résistants de la dernière heure aiment à nous considérer comme de braves jeunes gens qui n'auraient d'autre espoir que celui du martyr.

SABOTEZ LA CONSCRIPTION des esclaves au service d'Hitler

La relève n'ayant pas donné les résultats que les Allemands attendaient, Hitler a exigé de Vichy des mesures plus draconiennes. Le mot de mobilisation, dans la bouche de ceux qui captiveront le peuple de France. Aussi l'a-t-on remplacé par l'ex-pression atténuée: «Service obligatoire de travail».

Il s'agit en fait de la déportation massive de notre jeunesse. Non contents de garder nos prisonniers et d'arracher nos ouvriers à leurs foyers, les Allemands nous demandent tous nos jeunes hommes, sans exception.

Il ne s'agit pas, comme le laisse entendre hypocritiquement le traité officiel, de répartir équitablement entre nous les Français les charges résultant des besoins de notre économie. Il s'agit de livrer de nouveaux bras à l'Allemagne. Bichelonne qui a quel que raison d'être informé, sera affecté à la «velles» «recettes» de construction de fortifications en Pologne. En échange de cette conscription à Hitler, le Reich offre de libérer quelques prisonniers-claves au service d'Hitler.

L'atroce comédie de la relève continue, qui permettra au gouvernement de Vichy de présenter comme un acte de générosité politique l'un des crimes qui sera le plus difficilement pardonné.

Contre ces nouvelles mesures la jeunesse française a été, en esprit, dressée toute entière.

L'exemple des ouvriers de France doit d'insister continuellement devant les yeux des ouvriers non enrégimentés, par leur résistance, l'application de mesures de réquisition, l'application de mesures de réquisition, l'application de mesures de réquisition.

Manifestez contre le service obligatoire de travail.



Un martyr parmi tant d'autres. Un jeune Français de 17 ans, qui avait coupé des fils téléphoniques à Brest est exécuté par la Wehrmacht. Il est mort les conséquences.

1. Groupe de protection de l'EM au maquis du Moulin Jean Bart (Haute Saône), juillet 1944.
2. Marianne Cohn. Jeune réfugiée d'Allemagne, elle participe aux organisations de sauvetage, membre des Eclaireurs israélites de France. Arrêtée près de la frontière suisse avec des enfants, emprisonnée, elle meurt sous la torture dans la nuit du 7 au 8 juillet 1944. On lui attribue un poème poignant (cf. p. 18).
3. Groupe d'Eclaireurs israélites de France, parmi lesquels se trouvent Marianne Cohn, adossée à l'arbre, en chemisier clair.
4. Plaque commémorative en hommage à Rosine Bet. Membre du groupe des FTP-MOI, elle a été tuée lors d'un attentat à la bombe contre le cinéma « Les variétés » à Toulouse, 1^{er} mars 1944.
5. Première page du journal clandestin *Libération*, 1^{er} mars 1943.

DEUXIÈME PARTIE

Une grande diversité d'engagements

Si s'engager dans la Résistance résulte souvent d'un choix individuel motivé par l'attachement à des valeurs, par le patriotisme, ou parfois par la personnalité des résistants, les actions auxquelles les jeunes ont participé ont été diverses et ont évolué entre 1940 et 1944. Selon les intentions, la culture politique ou les origines sociales des jeunes résistants, les circonstances de la guerre et de l'Occupation, et les besoins propres à la Résistance, les formes d'engagement des jeunes ont eu un caractère aussi bien civil (manifestations, propagande, sauvetage, évasions) que militaire (renseignement, maquis, engagement dans les Forces Françaises libres). À partir de 1942 se pose, pour la plupart des mouvements et des groupes de résistance, la question de la participation (ou non) à la lutte armée. Quel a été alors le rôle des plus jeunes ?

1940-1941

Premières formes de résistance

Aux lendemains de la défaite, les jeunes résistants participent à des actions spontanées, non organisées, témoignant du refus d'accepter la défaite, l'armistice et l'occupation du pays. Des manifestations rassemblent des centaines d'étudiants, notamment le 11 novembre 1940 devant la tombe du Soldat inconnu, sur la place de l'Étoile à Paris, ou devant les monuments commémoratifs de la Première Guerre mondiale. Des petits bulletins, des papillons contenant de simples appels patriotiques sont rédigés et diffusés par des lycéens et des étudiants.

Par ailleurs, et plus particulièrement dans la zone occupée, les plus jeunes participent à la récupération d'armes laissées par les troupes françaises et britanniques après la défaite, ainsi qu'à l'évasion des prisonniers de guerre. De même, des réseaux de pas-

seurs se créent rapidement pour aider les résistants et les personnes persécutées et menacées à passer clandestinement la ligne de démarcation ou les frontières (vers l'Espagne ou vers la Suisse).

Dès l'été 1940, des réseaux de renseignements se développent (réseaux français du BCRA, anglais du MI6, puis américains), destinés à recueillir des informations militaires, ainsi que des réseaux d'évasion, dans lesquels militent de nombreux jeunes.

Enfin, certains cherchent à rejoindre le général de Gaulle à Londres et s'engagent dans les Forces Françaises libres, tels ces jeunes marins de l'île de Sein.

1941-1942

Les mouvements de résistance

Passée la période des actions spontanées, de jeunes étudiants créent des journaux clandestins périodiques ou participent

activement à des activités de propagande. Tel est le cas du journal *Défense de la France*, qui par la suite deviendra un mouvement. S'ils ne rédigent pas directement le journal, les jeunes s'engagent activement dans sa diffusion, et développent des activités annexes (fabrication de faux papiers, impression des tracts, diffusion).

Les grands mouvements de résistance (« Franc-Tireur », « Combat », « Libération-Sud », « Libération-Nord ») recrutent de nombreux jeunes pour assurer les tâches matérielles indispensables à leur existence et leur développement : secrétaires, agents de liaison, service médical ou social aux détenus et aux familles.

Au moment où s'amplifient les persécutions antisémites (statuts des juifs du 4 octobre 1940 et du 2 juin 1941 institués par le gouvernement de Vichy, mise en place de la « Solution finale de la question juive » en janvier 1942 par les nazis),



Ligne de démarcation, Moulins
Séparant la France en zone occupée par les Allemands et en zone dite « libre » sous administration de Vichy, la ligne de démarcation a été instituée

par la convention d'armistice du 22 juin 1940 (article 2). Véritable « frontière » séparant les deux zones, le passage de cette ligne est contrôlé par les troupes d'occupation.

se développent des activités caritatives dans les camps d'internement puis des actions de sauvetage (dans des zones de refuge, isolées), destinées à protéger aussi bien les résistants pourchassés par la répression, que les personnes persécutées (juifs).

1942-1943

La question de la lutte armée

Outre les attentats visant les troupes allemandes d'occupation – tel l'attentat perpétré en août 1941 contre un officier allemand à Paris par Pierre Georges (alias colonel Fabien), jeune communiste né en 1919 –, des jeunes s'engagent dans des groupes d'action armée. Il s'agit d'actions de guérilla urbaine, menées en particulier par les FTP, ou des « groupes francs », organisés par les grands mouvements de résistance.

Ces groupes francs ont des objectifs précis : plastiquage des locaux de groupes collaborationnistes, libération de résistants emprisonnés, vols de matériels, de papiers d'identité, de tickets de ravitaillement, sabotages ferroviaires, sabotages d'usines.

Enfin, les premiers maquis apparaissent à partir de 1943, constitués spontanément par des réfractaires au STO. Des maquis-refuges se développent un peu partout dans des régions montagneuses et boisées ; ils nécessitent une forte organisation, une formation et un encadrement militaires, des moyens en armes et en ravitaillement, et le soutien de la population locale.

1944

Les combats de la Libération

Avec la perspective du débarquement et de la libération, ces maquis deviennent des moyens de lutte contre l'occupant et contre les troupes de Vichy (Milice, GMR). En 1944 les maquis et les groupes militaires des mouvements de résistance allient leur force au sein des FFI. Pour partie, rejoignant les forces de la France libre (2^e DB du général Leclerc), ces FFI participent à la libération du territoire en libérant quelques villes (Paris, Marseille, Toulouse, Clermont-Ferrand, Annecy). Certains combattront même jusqu'en Allemagne aux côtés des troupes alliées jusqu'à la fin de la guerre. ●

Extrait de *Combat*, mai 1944, n°57

Hubert Arnaud

héros de la Résistance

fusillé à Toulouse le 9 novembre 1943

Tout ne peut être encore dit sur ce jeune héros dont le nom retentira demain parmi les plus valeureux de la Résistance. Qu'il soit simplement permis aujourd'hui à celui qui fut son ami de soulever un peu le voile qui nous cache depuis près de cinq mois cette noble figure. Immensément grand, maigre, très blond avec des yeux merveilleusement bleus, Hubert Arnaud avait la prestance de ce héros de légende dont le souvenir hantait nos rêves d'enfance. Franc et droit à l'extrême, il prenait partie hardiment, et immédiatement. Il avait répondu à l'appel du 18 juin 1940. Il avait vécu les premiers balbutiements de ce

éternellement volontaire. Chef de sizaïne, ses hommes l'adoraient. Et le soir à la veillée, entre deux vieilles chansons du terroir, il imitait Pétain ou les mensonges de Laval, à moins qu'il ne stimulât le maquis en citant des passages entiers des discours du général de Gaulle. À la fin d'août, le groupe « Bir Hakeim » fut envoyé dans l'Hérault sur les pentes de l'Espinouze.

Le 6 septembre, à la veille d'une opération, je passais ma dernière soirée avec lui. Nous parlâmes des combats à venir. J'ai appris, me dit Arnaud, qu'il ne fallait pas laisser de blessés sur le terrain en cas de bagarre. Nous y crèverons, mais nous n'en laisserons point...

ajoutai-je, puis la conversation s'orienta vers d'autres sujets. Je le quittai le lendemain à l'aube. Le 10 septembre, à 7 heures du matin, environ 40 Allemands munis de mortiers, canons antichars, mitrailleuses, etc., et aidés d'un avion attaquaient nos 40 hommes. Ceux-ci ripostèrent avec leurs mousquetons, tuant huit hommes dont l'officier commandant le détachement, et en blessant douze. Arnaud parti avec ses six hommes, devait faire diversion, attirer l'ennemi et permettre le décrochage du gros de la troupe. En haut de la côte, deux de ses hommes furent tués, deux autres blessés. Arnaud se pencha alors vers Jacques Sauvageain, grièvement blessé aux reins : « Agrippe-toi à moi, je vais te tirer de là. » En vain ce jeune polytechnicien de 20 ans refusa. « Mon chef, je suis fichu, partez. » En vain l'appelait-on pour rattraper le reste du groupe. Hubert Arnaud prit Sauvageain sur ses épaules et avec lui partit du lieu de combat...

général de Gaulle. Puis, dès leur formation, il était rentré aux Groupes Francs de « Combat ». Parachutages et coups de mains n'avaient plus de secret pour lui. Je ne citerais qu'une de ses opérations : les Allemands venaient d'occuper la zone sud. Un soir un boche peu scrupuleux avait laissé son camion plein d'essence et de munitions en pleine rue. Arnaud s'en aperçoit. Il convoque deux camarades. Et à eux trois ils accomplissent le tour de force de vider le camion et de mettre son contenu en lieu sûr durant la nuit. Mais le printemps arrive et avec lui le dilemme des étudiants. L'Allemagne ? la planque ? le maquis ? Arnaud n'hésita pas un instant. Et le 5 juillet au matin, R. M., le chef du maquis Bason (tué par la suite), Arnaud et moi, nous fondions le groupe « Bir Hakeim » sur les bords de l'Aveyron. Arnaud était de toutes les expéditions, il était

La partie semblait gagnée. Pendant une heure ils marchent ensemble. Mais tout à coup une colonne allemande surgit. Arnaud ne peut se défendre. Lui et son camarade sont faits prisonniers. Alors pendant deux mois ce furent les prisons, les tortures, les harcèlements de la Gestapo. « Vos chefs... le nom de vos camarades... votre nom ? » Il ne dit rien, absolument rien et ce fut sous son faux nom d'Hubert Arnaud qu'il fut fusillé le 9 novembre au matin, aux côtés de Jacques Sauvageain, reçu 27^e à l'École Polytechnique, en 1943, d'Edmond Guyot retiré de son lit d'hôpital où il gisait les deux jambes brisées, et d'André Jalbert.

Hubert Arnaud, tu seras vengé.
M..., ex-chef adjoint du groupe « Bir Hakeim ».



Jacqueline Sainclivier et Dominique Veillon, «Sens et formes de la Résistance française»

«Les toutes premières formes de résistance sont des actions spontanées sans projet défini : tracts, graffitis, lacération d'affiches, sifflets lors de passages d'actualité. Ils apparaissent simultanément et non en application de consignes données. La plupart de ces actes sont de conception simple, restent isolés et se répètent à l'identique en France occupée. Il n'y a pas de suite, cela relève souvent d'un esprit frondeur et d'une manifestation de rejet de l'occupation.

(...) Les premiers tracts à la main, les sabotages sans matériel sophistiqué, l'aide à des évadés (par mer ou par terre) sont davantage élaborés. S'ils ne sont que des coups d'épingle, ils sont le signe d'un refus et affichent un but à très court terme : continuer à se battre et affirmer un patriotisme vivant malgré la défaite.

La récupération d'armes et l'aide aux prisonniers de guerre sont «les prémices d'une résistance préorganisationnelle». En effet, cacher des armes pour les soustraire à l'ennemi c'est après l'armistice un acte de désobéissance. Personne ne sait encore où cela peut mener mais c'est une première affirmation de refus qui peut conduire à aller plus loin. De même, l'aide à l'évasion de prisonniers de guerre commence, elle, par la fourniture de vêtements civils pour permettre aux évadés de se fondre dans la population, il s'agit souvent d'une aide individuelle. Après la signature de l'armistice, la nature de l'acte change. La notion de désobéissance intervient. On entre alors dans l'illégalité ; avec la fourniture de faux papiers, de planques pour cacher les évadés, on assiste à l'ébauche de véritables filières d'évasion. Il s'agit d'une résistance préorganisationnelle qui correspond à un semblant de projet, à une action concertée.

Quasi simultanément (...) apparaissent et se développent des types d'actions tournés vers les évasions, la presse clandestine ou le renseignement. Dès 1940, ce dernier élément est stratégique pour la France libre et l'Angleterre ; voilà pourquoi des réseaux apparaissent d'abord en zone nord puis le long de la ligne de démarcation, des frontières et en zone sud. (...)

Vers 1942 se développe un autre type d'action résistante (qui existait déjà mais pas avec cette ampleur) à savoir la «résistance de sauvetage» : celle des avia-

teurs alliés, des jeunes fuyant réquisitions et STO, celle des juifs. Si la première est d'emblée l'objet d'organisations spécialisées de la part des Alliés, les deux autres formes d'aide ont tout de suite relevé de la résistance intérieure, des mouvements. Parmi les formes de résistance élaborée, la résistance de sauvetage est née d'une action philanthropique. On en a un exemple avec l'OSE [NDLR. *Ceuvre de Secours aux Enfants*]. Jusqu'à l'été 1942, la politique de l'OSE consiste à faire libérer les enfants des camps pour les placer dans des maisons. Cette activité se fait dans la plus totale légalité. Un changement profond est rendu nécessaire en août 1942 ; cette évolution est facilitée par la création d'infrastructures clandestines. Le choix de sauver les enfants par tous les moyens s'impose par fidélité aux buts premiers de l'organisation.

(...)
L'afflux massif de jeunes réfractaires intervient dans un contexte différent et alors que les mouvements ont déjà développé leurs actions d'hébergement, de fabrication de faux-papiers, c'est le quantitatif qui fait changer de nature cette activité et c'est là qu'intervient le rôle du village de montagne dans les Cévennes, les Alpes, en Provence. Le village offre alors les complicités nécessaires, réponse à des sollicitations et non acte précurseur.

(...) Le rejet du STO est l'occasion d'un sursaut de la paysannerie qui manifeste concrètement son entraide. (...) C'est une façon pour une catégorie plutôt traditionaliste de légitimer la résistance. Cette extension de la résistance qui glisse de la ville vers le monde rural où en raison de fonctions nouvelles, elle fait appel aux paysans, est encore plus sensible lors du passage de l'action armée à la lutte armée. Ce passage ne s'effectue qu'en 1944 (et en 1943 en Corse). On est alors dans un contexte où le but immédiat est la libération du territoire mais son déroulement conditionne et délimite les objectifs à savoir le retour à la normale. Certes, la lutte armée est prioritaire mais immédiatement le processus politique se profile en arrière-plan. Le développement du sabotage, des maquis et au-delà, de la lutte armée, est en rapport avec les étapes différentes de la situation générale en France. Or à chacune de ces phases correspond une évolution dans

les relations entre les résistants et leur environnement social. (...)

Un peu partout, on note cette même attitude : plutôt favorable au début, lorsqu'il s'agit encore de maquis-refuge, favorable lorsque les combats se déroulent sur le territoire de la commune voisine, craintive ou hostile lorsque le danger est sur le territoire de la commune (à l'exception des plus engagés dans la résistance).»

Jacqueline Sainclivier et Dominique Veillon,
«Sens et formes de la Résistance française» in
La Résistance et les Français, nouvelles
approches, op. cit., pp. 105-108



Poème de Marianne Cohn **Je trahirai demain**

Je trahirai demain pas aujourd'hui.
Aujourd'hui, arrachez-moi les ongles,
Je ne trahirai pas.
Vous ne savez pas le bout de
mon courage.
Moi je sais.
Vous êtes cinq mains dures avec
des bagues.
Vous avez aux pieds des chaussures
Avec des clous.
Je trahirai demain, pas aujourd'hui,
Demain.
Il me faut la nuit pour me résoudre,
Il ne me faut pas moins d'une nuit
Pour renier, pour abjurer, pour trahir.
Pour renier mes amis,
Pour abjurer le pain et le vin,
Pour trahir la vie,
Pour mourir.
Je trahirai demain, pas aujourd'hui.
La lime est sous le carreau,
La lime n'est pas pour le barreau,
La lime n'est pas pour le bourreau,
La lime est pour mon poignet.
Aujourd'hui je n'ai rien à dire,
Je trahirai demain.

Extrait de *Au nom de la liberté.*
Poèmes de la Résistance, op. cit., p. 65

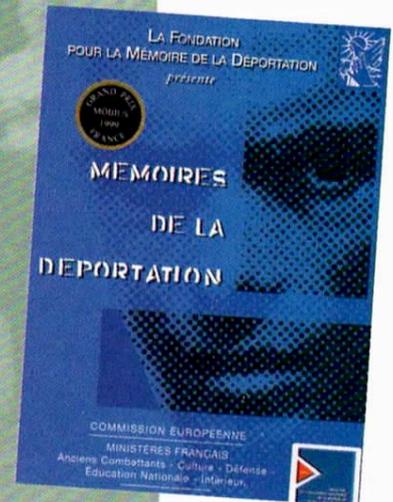
La résistance dans les camps nazis

CD-Rom «Mémoires de la Déportation»,

Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 1998

«Résister. Les cas de résistance ouverte sont extrêmement rares dans les camps, et ceux qui ont pu exister ont été réprimés avec la plus grande sauvagerie. Très exceptionnellement, des actions violentes ont eu lieu. C'est le cas lors de la révolte du *Sonderkommando* d'Auschwitz-Birkenau, le 7 octobre 1944. Après la destruction d'une des quatre grandes installations, réunissant chambre à gaz et four crématoire, tous les membres de ce *Kommando* sont exterminés, ainsi que les femmes qui avaient procuré des explosifs, rapportés clandestinement de leur lieu de travail.

La résistance ne peut se faire en général que dans des choses simples, et avec une très grande discrétion. On sabote beaucoup. On vole des documents. On réussit à transmettre des renseignements à l'extérieur. On cache des camarades menacés d'exécution, dans le *Block* des contagieux par exemple. La surveillance incessante, les risques de délation, entraînent souvent la mort pour celui qui est accusé, ou simplement soupçonné. À Buchenwald, à Dachau, dans plusieurs camps, les détenus s'organisent en comités internationaux clandestins. Ils se préparent pour la libération des camps.»



Jeunes du maquis de Plainville
(commune de Marolles-les-Buis,
Eure-et-Loir).



La vie au maquis

La vie dans les maquis n'était pas une partie de campagne. Elle était dure et dangereuse. Les maquisards vivaient dans des conditions très inconfortables, dans des climats souvent rudes : dans la montagne, les hivers sont froids, le sol est couvert de neige. Les maisons, les cabanes, les tentes où l'on se cache ne sont pas faciles à chauffer, même si le bois est abondant, la nourriture est parfois insuffisante, très variable suivant les maquis, suivant le voisinage, suivant la générosité des paysans des alentours et aussi suivant l'habileté des cuisiniers improvisés.

L'atmosphère des maquis dépendait aussi du caractère de ceux qui les composaient : la population des maquis était en effet très variée : aux jeunes ouvriers et aux jeunes étudiants bourgeois atteints par le S.T.O., se joi-

gnirent rapidement les paysans des villages voisins, puis les jeunes Alsaciens-Lorrains, qui, mobilisés par les Allemands, étaient partis se cacher en zone sud et qui, une fois les Allemands installés dans cette zone, durent se cacher de nouveau dans les maquis. En même temps affluèrent, surtout dans les maquis pyrénéens, les Espagnols réfugiés en France après la victoire de Franco. Ces « guerilleros », qui avaient déjà durement combattu en Espagne, furent un élément à la fois très courageux et très expérimenté, donc très utile dans les maquis, surtout en 1944, au moment des grands combats.

Le maquisard, même lorsqu'il n'était pas attaqué par les ennemis, avait une vie très occupée : il lui fallait faire le feu, la cuisine, aller chercher l'eau, le bois, le ravitaillement, veiller

à ce que la cabane où il s'abritait, la hutte, la ferme ne se détériore pas (surtout après les pluies, les chutes de neige). Il fallait faire le guet, placer les sentinelles, aller aux renseignements, assurer les liaisons avec les chefs régionaux et, évidemment, apprendre le métier militaire, le maniement des armes (les entretenir en bon état), apprendre aussi à connaître le pays avoisinant, savoir par quels chemins, par quels sentiers on pourrait « décrocher » si un ennemi trop fort apparaissait. Il devait donc toujours s'attendre à « déménager » et à se réinstaller ailleurs. Certains maquis furent ainsi véritablement « ambulants » et obligés de se déplacer sans cesse.

Extraits du livre de Marie Granet,
Les jeunes dans la Résistance, France-Empire,
1985, pp. 106-107.

Fiche méthodologique n°2

Recueillir des témoignages oraux

Le recours aux témoignages oraux est aujourd'hui une pratique historique à part entière dans ce que l'on dénomme l'histoire du temps présent. « La tâche de l'historien est de se fonder sur des sources d'information aussi diverses que possible, avec la difficulté de décrire ou expliquer ce qui s'est réellement passé »⁽¹⁾. En ce sens, le récit du témoin direct des événements étudiés lui est indispensable.

Cette « mémoire vivante » sert à la compréhension et à l'écriture de l'histoire, complétant ou se substituant à d'autres sources et aidant au décodage de ce que l'écrit laisse dans l'ombre. Elle a aussi une valeur pédagogique, car elle « dit le juste et l'injuste et enseigne les consciences autrement que les livres, plus directement. »⁽²⁾

Donner la parole aux témoins constitue, on le comprend, une approche enrichissante pour cerner les motivations et les différentes facettes de l'engagement des jeunes dans la Résistance.

Elle peut être envisagée plus largement comme une initiation au métier d'historien (apprentissage de la complexité des points de vue, réflexion sur les liens entre histoire et mémoire, sur la recherche historique).

Pour accéder au statut de source historique, le recueil de témoignages se fonde sur une méthodologie rigoureuse.

1) La phase de pré-enquête : identifier et localiser les témoins, prendre un premier contact, préparer l'entretien

Il conviendra tout d'abord de se constituer un fichier d'adresses pour savoir qui interviewer.

On partira du principe qu'un éventail de témoignages est préférable à une source unique pour appréhender le sujet dans sa diversité et lever une certaine subjectivité, préjudiciable à la démarche historique.

Quelques étapes de ce travail préliminaire :

- Discuter de ses recherches avec son entourage, répertorier les lieux ressources de sa région : associations d'anciens combattants, musées, associations d'amis...
- Prendre contact avec les témoins (par courrier ou par téléphone) pour, dans un premier temps, faire connaissance, « briser la glace » et leur présenter clairement les objectifs du concours. Cette familiarité instaurée sera profitable à l'interview.
- Préparer l'entretien

L'accord obtenu, une fiche biographique sommaire est adressée au témoin, qu'il devra restituer accompagnée d'un résumé succinct de son parcours, tel qu'il aimerait le raconter.

À partir de ce canevas, l'enquêteur pourra s'imprégner de l'itinéraire particulier de son interlocuteur et s'informer sur le contexte historique des événements relatés. Il lui sera possible, sur cette base, de construire un scénario d'entretien et un cheminement de questions, notamment pour baliser les éventuelles zones d'ombre qu'il a pu détecter ou les points qu'il souhaite lui faire développer.

Cette grille de questions servira de support au recueil du témoignage et permettra de structurer l'échange : il conviendra à ce stade de réfléchir à une mise en ordre chronologique des questions qui fasse de l'interview un exercice cohérent.

Celle-ci comprendra un corpus commun de questions pour toutes les personnes interrogées, comportant de grandes lignes directrices (début de la guerre - entrée en Résistance - Résistance - Bilan) mais également des questions particulières en fonction du parcours de chacun.

2/ L'entretien et son exploitation historique

• Se poser la question de savoir où se déroulera l'entretien (domicile du témoin, lieu de mémoire, école) Le choix défini, on tiendra compte des mécanismes psychologiques internes au témoignage. L'entretien est un récit de vie, à forte dimension identitaire, qui accentue le caractère d'unicité du témoignage et en fait un moment de vérité, où le témoin se livre dans son intimité.

Ce rapport singulier entre l'interviewer et l'interviewé, fait d'approvisionnement mutuel, de familiarité amicale, d'empathie de l'enquêteur à l'égard du témoin, ne doit pas occulter quelques règles essentielles, sur lesquelles repose la qualité de l'enquête, comme par exemple :

- Instaurer une relation de confiance et de respect, d'intercommunication entre le témoin et l'interviewé

(1) Henry Rousso, « La mémoire n'est plus ce qu'elle était » in *Écrire l'histoire du Temps présent*, Paris, CNRS, 1993

(2) Pierre Laborie, « Histoire et Résistance : des historiens trouble-mémoire », *ibid.*

QUESTIONNAIRE TYPE

Qui étiez-vous ?

- état civil (nom, prénom, date et lieu de naissance)
- Situation familiale: célibataire / marié / enfant(s) / nombre de frères et sœurs, autre...
- Lieu de résidence
- Activité professionnelle
- Niveau scolaire
- Engagement politique/ Militantisme/ Syndicalisme?
- Éducation religieuse? Si oui, laquelle?

Quand ?

- Quel sentiment vous a inspiré l'annonce de la déclaration de guerre puis de l'armistice?

Pourquoi ?

- Quelles sont les motivations qui vous ont porté vers la Résistance? Vous êtes-vous engagé (e) par réflexe ou à la suite d'une longue réflexion? Patriotisme? / Refus de l'armistice? / Engagement de Vichy dans les voies de la collaboration? / l'Appel du 18 juin? / L'occupation du pays? / La lutte contre l'idéologie nazie? / Un militantisme personnel? / Autres?...?

- A quelle date remonte votre entrée dans la Résistance? Avez-vous tenté de rejoindre le Royaume-Uni, l'Afrique du Nord? Quel était votre ou vos pseudonyme(s)?
- Comment s'est opérée votre entrée en Résistance? Par un contact? Si oui, lequel? Grâce à votre contexte professionnel? Grâce à votre entourage?
- Agissiez-vous à l'insu de votre famille?

Comment ?

- À quelle mouvance, mouvement et/ou réseau apparteniez-vous?
- Quelle était sa spécificité?
- Quelles étaient vos activités précises dans la Résistance?
- Vos activités professionnelles vous ont-elles procuré une « couverture »?
- Aviez-vous conscience des risques encourus?
- Aviez-vous conscience de la menace que vous faisiez planer sur vos proches?
- Comment s'organisait une journée type dans la clandestinité?
- Comment viviez-vous quotidiennement? Quels étaient vos revenus?

- Aviez-vous des contacts avec d'autres résistants?
- Comment avez-vous vécu la Libération?

Quels risques ?

- Avez-vous combattu dans un maquis? Avez-vous été blessé?
- Avez-vous été arrêté? Incarcéré? Déporté?
- Si oui, quand, dans quelles conditions et où (dates)? Par qui?
- Pouvez-vous préciser vos conditions de vie à ce moment-là?
- Racontez-nous les circonstances de votre libération, de votre retour en France?

L'après-guerre

- Que retenez-vous de cette époque? De ses enseignements?
- Vous êtes-vous engagé dans la vie associative? Si oui, Pourquoi?
- Que vous a apporté votre expérience? Intervenez-vous auprès des jeunes? Si oui, pourquoi?

wer. Présenter le dispositif technique que l'on va utiliser (magnétophone, caméscope, ou peut-être simple prise de notes), expliquer comment va s'organiser l'entretien, ce qu'on souhaite en faire.

- Le témoin doit pouvoir dénouer librement l'écheveau de ses souvenirs à son rythme, telles que ses idées s'enchaînent et se hiérarchisent. La procédure du résumé, demandé en amont, lui a permis de retrouver et d'organiser ses souvenirs, de réfléchir à son discours.

Poser les questions sans précipitation : écouter, laisser parler le témoin, recadrer son propos si besoin. Le questionnaire doit aider à garder cette distance critique. Il convient d'avoir à l'esprit que le témoignage peut faire remonter à la surface chez le témoin des souvenirs parfois douloureux

- **Se montrer directif** face aux non réponses, aux contradictions et redites.

- Déjouer les considérations trop générales pour recentrer si besoin l'interview sur le témoin lui-même et son action.

- Ne pas hésiter à demander au témoin, à la fin de l'interview, de montrer des documents personnels qui pourraient éclairer son récit.

3/ L'exploitation du témoignage

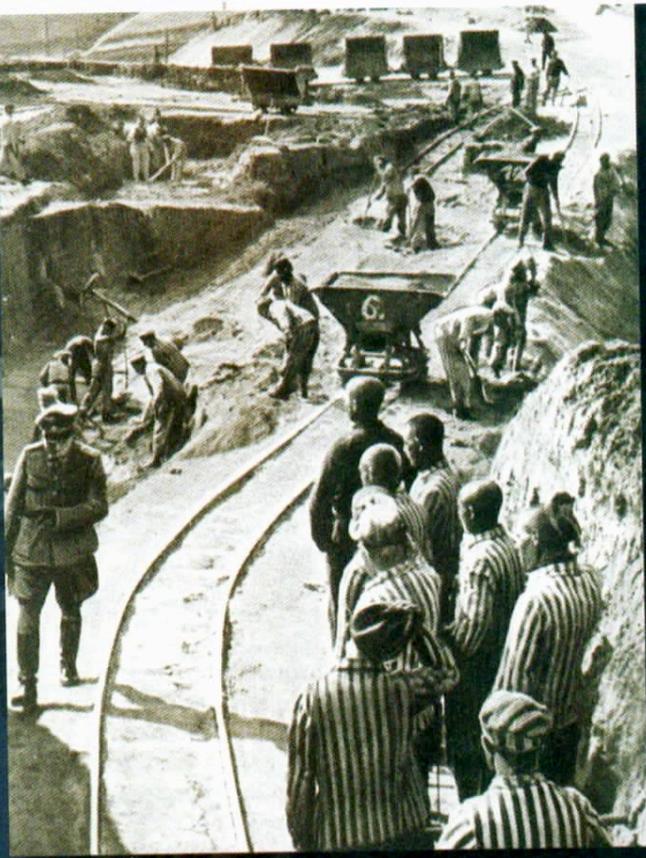
Il conviendra de soumettre ces archives orales constituées à une **confrontation critique avec d'autres sources.**

L'utilisation d'extraits d'interviews fournira un éclairage vivant à l'argumentation des élèves. Au-delà, l'exercice peut les encourager à une réflexion autour de la source orale et de la notion d'archives orales. Cette matière, irremplaçable dans sa dimension humaine et pour son potentiel d'authenticité, l'est aussi pour sa capacité à restituer des logiques d'action, des émotions, des sentiments.

Le témoignage constitue néanmoins **la** vérité du témoin, qui la rapporte plus de cinquante ans après, de façon sélective et parfois « enjolivée ».

Pour approfondir :

- Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, 2001.



1



2

1. Camp de Mauthausen (Autriche). Les déportés travaillent à la carrière. Ils doivent se découvrir au passage du commandant du camp.



3

2. Guy Môquet. Jeune résistant communiste fusillé le 22 octobre 1941 à Châteaubriant.

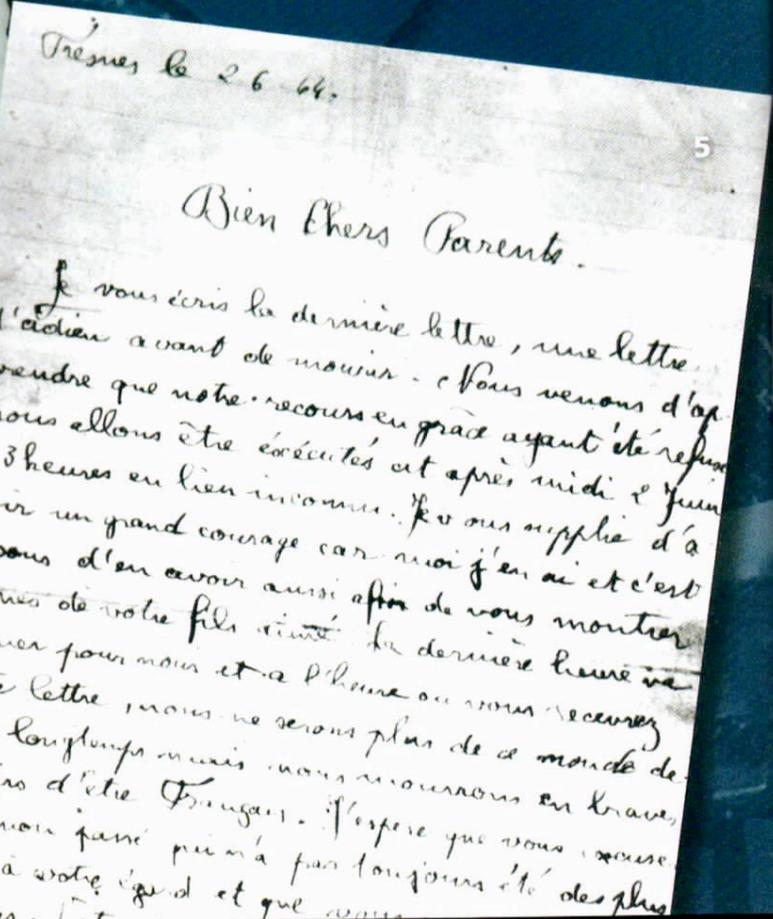
3. Lecture de la sentence avant l'exécution de résistants.

4. Monument commémoratif sur les lieux de l'exécution le 10 juin 1944 de douze étudiants parisiens, dans les bois du Château de Cerfbois, dans la commune de Marcilly-en-Villette, en Sologne.

5. Recto d'une dernière lettre d'un condamné à mort. Une des nombreuses lettres toujours poignantes d'un résistant à ses proches avant son exécution.



4



5

Tremes le 26 44.

Bien Chers Parents.

J vous écris la dernière lettre, une lettre d'adieu avant de mourir - c vous venons d'apprendre que notre recours en grâce ayant été refusé nous allons être exécutés et après midi le 27 juin à 3 heures en lieu inconnu. Je vous supplie d'avoir un grand courage car moi j'en ai et c'est à vous d'en avoir aussi afin de vous montrer dignes de votre fils aimé. La dernière lettre va sonner pour nous et à l'heure ou vous recevrez cette lettre nous ne serons plus de ce monde de puis longtemps mais nous mourrons en braves et fiers d'être Français. J'espère que vous excusez mon jeune pitié à pas toujours été des plus oblige à votre égard et que vous direz pas...

DOUZE ETUDIANTS DE PARIS
CANDIDATS AUX GRANDES ECOLES
SOLDATS DE LA RESISTANCE
FUSILLES DANS DES BOIS
PAR LES ALLEMANDS

10 JUIN 1944

TROISIÈME PARTIE

Les jeunes résistants victimes de la répression

Dans son livre *Les jeunes dans la Résistance : 20 ans en 1940*, Marie Granet écrit : « Les jeunes sont avides d'action. La parole, l'article de journal, le livre, tout cela ne leur suffit pas. Il leur faut l'action immédiate, même dangereuse, le risque »⁽¹⁾. Parce qu'ils prendraient plus de risques, parce qu'ils auraient, davantage que leurs aînés, le goût du danger, l'engagement des jeunes dans la Résistance en a-t-il été pour autant plus dangereux, se sont-ils davantage exposés à la répression ?

Les formes de répression : rafles, tortures, exécutions, déportation

L'entrée en résistance nécessite de rompre avec la légalité et avec une culture d'obéissance à l'État, de faire face aux difficultés de la vie clandestine et surtout d'accepter les risques de la répression, de vivre constamment avec l'angoisse d'une arrestation. La guerre se prolongeant, les raisons de s'engager évoluent : à partir de 1943, face à l'instauration du STO, les jeunes gens se voient obligés de faire un choix.

Parallèlement les risques et les dangers se multiplient : à partir de novembre 1942 la France est entièrement occupée, les forces de répression allemandes et françaises conjuguent leurs efforts contre ce qu'ils appellent les « terroristes » (accord Bousquet-Oberg d'août 1942). La police de Vichy se met de plus en plus au service des nazis et la Milice, placée sous l'autorité de Vichy, est créée en 1943.

« [...] à partir d'avril 1942, la Gestapo installe partout en zone occupée, auprès de chaque Feldkommandantur, un Kommando de ses policiers. Tout ce qui concerne le maintien de l'ordre et la répression de la Résistance, du côté allemand, est désormais placé sous la direction de la SS.

Le 28 avril, le général SS Karl Oberg est nommé à la tête des services de sûreté et de sécurité du Reich en France. Leur chef suprême Heydrich vient, en personne, à Paris pour l'installer. Oberg négocie aussitôt avec Bousquet, le secrétaire général de la police française de Vichy, un accord de coopération et de partage des tâches. Cet accord Bousquet-Oberg sera renouvelé en 1943 et étendu alors à la zone Sud, entre-temps occupée à son tour. »⁽²⁾

Bien souvent, pendant les périodes de guerre, les droits de l'Homme ne sont plus respectés : censure, interdictions de circuler, rafles, arrestations et détentions arbitraires. Mais il faut insister surtout sur l'utilisation par les nazis de pratiques barbares dénoncées de tout temps : système des otages, torture, déportation... Celles-ci se mettent en place dès le

début, mais elles connaissent un durcissement à partir de 1942, où exécutions et déportations se multiplient. Pour impressionner la population des avis de répression qui annoncent l'exécution de résistants et d'otages, sont placardés sur les murs des villes. Et les autorités allemandes n'hésitent plus, à partir de 1942, à engager la responsabilité de la population tout entière, la menaçant d'une répression collective. En 1944, l'année de la libération de la France, le nombre des résistants – et plus particulièrement des jeunes résistants – grossit, la répression se durcit. Elle touche durement les réseaux, auxquels participent de jeunes agents, les mouvements et les maquis. À cet égard l'exemple du mouvement « Défense de la France » créé en 1941 par de jeunes étudiants et qui a tout au long

Lettre d'adieu de Guy Môquet à ses parents avant d'être fusillé à Châteaubriant le 22 octobre 1941

Ma petite maman chérie, Mon tout petit frère adoré, Mon petit papa aimé, Je vais mourir ! Ce que je vous demande, à toi en particulier petite maman, c'est d'être très courageuse. Je le suis et je veux l'être autant que ceux qui sont passés avant moi. Certes j'aurais voulu vivre. Mais ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose. Je n'ai pas eu le temps d'embrasser Jean. J'ai embrassé mes deux frères Roger et Rino. J'espère que mes affaires te seront renvoyées ; elles pourront servir à Serge qui je l'escompte, sera fier de les porter un jour. À toi, petit papa si je t'ai fait ainsi qu'à ma petite maman bien des peines, je te salue une dernière fois. Sache que j'ai fait de mon mieux pour suivre la voie que tu m'as tracée. Un dernier adieu à tous mes amis, à mon frère que j'aime beaucoup. Qu'il étudie bien pour être plus tard un homme.

« Dix-sept ans et demi. Ma vie a été courte ! Je n'ai aucun regret si ce n'est de vous quitter tous. Je vais mourir avec Tintin [NDLR : Jean-Pierre Timbaud secrétaire de la Fédération des Métaux] et Michel. Maman, ce que je te demande, ce que je veux que tu me promettes, c'est d'être courageuse et de surmonter ta peine. Je ne peux pas en mettre davantage. Je vous quitte tous, toi maman, Serge, papa, en vous embrassant de tout mon cœur d'enfant. Courage ! Votre Guy qui vous aime. Dernière pensée : « Vous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir. »

Cité par Marie Granet, *Les jeunes dans la Résistance*, op. cit.

de la guerre diversifié ses activités clandestines, est intéressant.

« S'engager dans la Résistance comporte des risques, et "Défense de la France" acquitte un lourd tribut. Sur ses 2995 membres, 688 sont victimes, à des titres divers, de la répression, 264 militants payant de leur vie la défense de leurs convictions. Cette répression, pourtant, frappe inégalement les militants pour des motifs qu'il importe de préciser. [...] En fait, trois variables fondent les inégalités devant la répression: la durée de l'engagement, le type d'action menée et l'évolution des politiques répressives. [...] La moitié des victimes – au plus – tombent donc pour une action menée dans le cadre du mouvement – ce chiffre incluant les pertes imputables aux corps francs. [...] Participer à un maquis, enfin, se révèle dangereux puisque les termes du combat se transforment. Le résistant passe d'une lutte civile ponctuelle à un engagement militaire total qui s'effectue à visage découvert. Sans formation militaire, les membres de DF sont mal préparés à ce type d'action alors même que les Allemands entendent anéantir les maquis. »⁽³⁾

Ainsi, comme le montre le tableau ci-contre, presque la moitié des membres de « Défense de la France » victimes de la répression ont été déportés dans les camps de concentration de l'Allemagne nazie où ils connurent les sévices de toute sorte, le travail exténuant, la mort lente par la faim, le froid, la maladie.

DESTINS DES VICTIMES

membres de « Défense de la France », d'après Olivier Wieviorka, op. cit.

Sort des victimes	Nombre	%
Fusillés	87	12.65
Morts au combat	40	5.81
Disparus, morts sur le champ	5	0.73
Déportés	322	46.80
Emprisonnés puis relâchés par l'autorité répressive	102	14.83
Emprisonnés ou déportés mais délivrés par l'avance alliée ou les FFI	37	5.38
Arrêtés mais évadés sur le champ	20	2.91
Évadés	18	2.63
Condamnés par défaut	2	0.29
Relâchés sur le champ	22	3.20
Emprisonnés par les autorités espagnoles	3	0.44
Cas invérifiables	30	4.36
Totaux	688	100

Le sort de quelques lycéens résistants

Le 20 octobre 1941 un officier allemand est exécuté à Nantes par un résistant communiste. À la suite de cet attentat 27 otages sont fusillés à Châteaubriant, 21 à Nantes et au Mont-Valérien le 22 octobre, puis 50 à Souges le 24 octobre. Parmi les fusillés de Châteaubriant se trouvait Guy Môquet, un jeune com-

muniste de 17 ans. Son nom est devenu pour beaucoup de résistants un véritable symbole. De même en juillet 1944, un autre jeune résistant, militant catholique lyonnais, Gilbert Dru, est arrêté et exécuté sur la place Bellecour de Lyon. Son corps reste exposé quelques heures sur cette place. À ces deux jeunes résistants, le poète Louis Aragon dédiera son célèbre poème « La rose et le réséda » : « A Gabriel Péri et d'Estienne d'Orves, comme à Guy Môquet et Gilbert Dru ». Ces exemples de jeunes résistants lycéens et étudiants massacrés sont nombreux et nous invitons vivement les candidats à effectuer des recherches dans leur ville ou leur département.

Nous retiendrons ici l'exemple de ces cinq élèves du lycée Buffon de Paris: Jean Arthus, Pierre Benoit, Lucien Legros, Pierre Grelot et Jacques Baudry ont déjà participé à de nombreuses manifestations patriotiques, par la distribution de tracts notamment, lorsqu'ils décident d'attaquer à la grenade une vedette allemande amarrée sur le quai de la Seine. Arrêtés en juin 1942, ils sont jugés et condamnés à mort le 15 octobre. Ils sont fusillés le 8 février 1943 à 11 heures, laissant à leur famille des lettres poignantes (cf. document ci-contre). ●

1. Op. cit. p. 29.

2. Yves Durand, *La France dans la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 114.

3. Extrait de Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance*.

Défense de la France, op. cit., pp.332-335.

Affiche placardée au mois de septembre 1941 par les autorités vichysoises dans le département de Gironde, menaçant la population du paiement d'une forte amende à la suite d'un sabotage.

ETAT FRANÇAIS
PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

Appel à la Population

Un câble téléphonique de l'armée allemande, situé entre La Teste et Cazaux qui avait déjà été coupé le 9 Septembre entre 6 et 7 heures, vient d'être de nouveau sectionné le 13 courant entre 6 heures 30 et 7 heures 30, vraisemblablement par le même individu.

Cet acte de sabotage stupide expose la population de la commune de La Teste et du département à des mesures de représailles.

J'appelle l'attention de la population girondine sur le devoir qui s'impose: celui de coopérer activement avec les Services de Police à la recherche du ou des auteurs de l'attentat.

Leur découverte et leur châtiment éviteront le retour de ces actes criminels dont la population toute entière supporterait, en définitive, les graves conséquences.

Une récompense de :

DIX MILLE FRANCS (10.000 FRANCS) est offerte à toute personne qui fournira des renseignements susceptibles d'amener l'arrestation des coupables.

Les informations seront données aux Commissaires de Police ou à la Gendarmerie qui ont reçu des instructions à cet effet.

L'anonymat est assuré.

Bordeaux, le 25 Septembre 1941.

Le Préfet régional de Bordeaux,
F. PIERRE-ALTYPE.

BEKANNTMACHUNG

Nach eingehender Beobachtung des Verhaltens der französischen Bevölkerung im besetzten Gebiet habe ich festgestellt dass der Grossteil der Bevölkerung in Ruhe seiner Arbeit nachgeht. Man lehnt die von englischer und sowjetischer Seite gegen die deutsche Besatzungsgruppe angezeigten Attentate, Sabotageakte usw. ab, weil man genau weiss dass sich die Folgen dieser Handlungen ausschliesslich auf das friedliche Leben der französischen Zivilbevölkerung auswirken.

Ich bin gewillt der französischen Bevölkerung mitten im Kriege weiter unbedingt Ruhe und Sicherheit bei ihrer Arbeit zu gewährleisten. Da ich aber festgestellt habe dass den Attentaten, Saboteuren und Unruhestiftern gerade von ihren engeren Familienangehörigen vor oder nach der Tat Hilfe geleistet wurde, habe ich mich entschlossen nicht nur die Attentäter, Saboteure und Unruhestifter selbst bei Festnahme, sondern auch die Familien der namentlich bekannten aber flüchtigen Täter, falls diese sich nicht innerhalb von 10 Tagen nach der Tat bei einer deutschen oder französischen Polizeidienststelle melden, mit den schwersten Strafen zu treffen.

Ich verkünde folgende Strafen:

- 1.) Erschiessung aller männlichen Familienangehörigen auf- und absteigender Linie sowie der Schwäger und Vettern vom 18. Lebensjahr an aufwärts.
- 2.) Überführung aller Frauen gleichen Verwandtschaftsgrades in Zwangsarbeit.
- 3.) Überführung aller Kinder der von vorstehenden Massnahmen betroffenen männlichen und weiblichen Personen bis zum 17. Lebensjahr einschliesslich in eine Erziehungsanstalt.

Ich rufe daher Jeden auf, nach seinen Möglichkeiten Attentate, Sabotage und Unruhe zu verhindern und auch den kleinsten Hinweis der zur Ergreifung der Schuldigen führen kann, der nächsten deutschen oder französischen Polizeidienststelle zu geben.

Paris, am 10. Juli 1942.

Der Höhere SS- und Polizeiführer
im Bereich des Militärbefehlshabers in Frankreich.

AVIS

Après avoir observé l'attitude de la population française en zone occupée, j'ai constaté que la majorité de la population continue à travailler dans le calme. On désapprouve les actes de sabotage, etc. trahis par les Anglais et les Soviets et dirigés contre l'armée d'occupation, et l'on sait que c'est uniquement la vie paisible de la population civile française qui en subirait les conséquences.

Je suis résolu à garantir d'une façon absolue en pleine guerre, à la population française la continuation de son travail dans le calme et la sécurité. Mais j'ai constaté que ce sont surtout les proches parents des auteurs d'attentats, des saboteurs et des fauteurs de troubles qui les ont aidés avant ou après le forfait. Je me suis donc décidé à frapper des peines les plus sévères non seulement les auteurs d'attentats, les saboteurs et les fauteurs de troubles eux-mêmes, une fois arrêtés, mais aussi, en cas de fuite, aussitôt les noms des fuyards connus, les familles de ces criminels, s'ils ne se présentent pas dans les dix jours après le forfait à un service de police allemand ou français.

Par conséquent, j'annonce les peines suivantes:

- 1.) Tous les proches parents masculins en ligne ascendante et descendante ainsi que les beaux-frères et cousins à partir de 18 ans seront fusillés.
- 2.) Toutes les femmes du même degré de parenté seront condamnées aux travaux forcés.
- 3.) Tous les enfants, jusqu'à 17 ans révolus, des hommes et des femmes frappés par ces mesures seront remis à une maison d'éducation surveillée.

Donc, je fais appel à tous pour empêcher selon leurs moyens les attentats, les sabotages et le trouble et pour donner même la moindre indication utile aux autorités de la police allemande ou française afin d'appréhender les criminels.

Paris, le 10 juillet 1942.

Der Höhere SS- und Polizeiführer
im Bereich des Militärbefehlshabers in Frankreich.

Affiche bilingue émise par les autorités d'occupation allemande le 10 juillet 1942, annonçant les peines encourues par les proches parents de résistants

Lettre d'adieu de Jacques Baudry

élève du lycée Buffon,
fusillé avec trois de ses camarades
le 8 février 1943 au Mont-Valérien

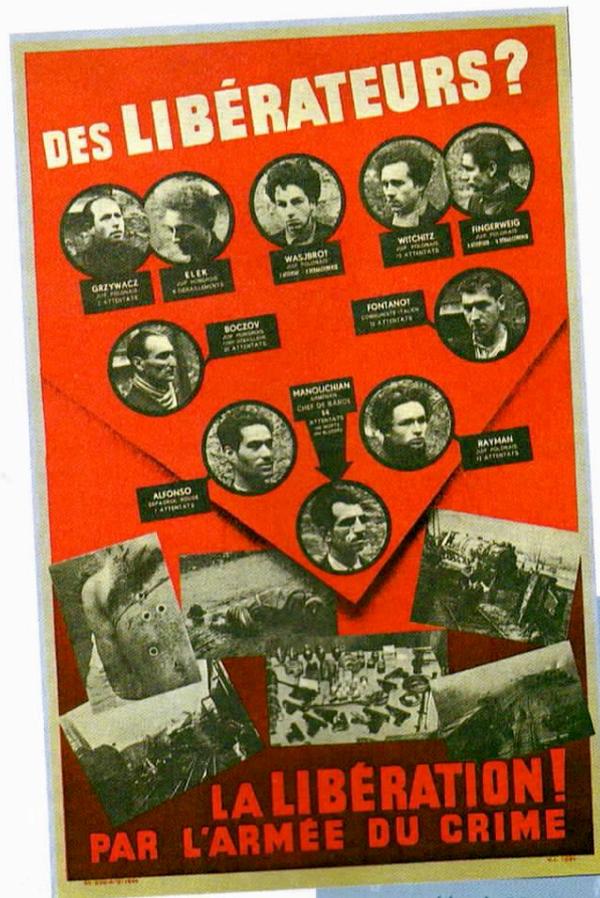
Fresnes, lundi 8 février 1943.

Mes pauvres parents chéris,

On va m'arracher cette vie que vous m'avez donnée et à laquelle je tenais tant. C'est infiniment dur pour vous et pour nous. J'ai eu la chance de savoir, avant de mourir, que vous étiez courageux. Restez-le, surtout ma petite maman que j'embrasse de tout mon pauvre cœur. Mes pauvres chéris, j'ai accepté le combat, vous le savez. Je serai courageux jusqu'au bout. La guerre sera bientôt finie. Vous serez quand même heureux dans la paix, un peu grâce à moi. Je veux retourner à Douchy (Loiret) à côté de pépère et de mémère. J'aurais voulu vivre encore pour vous aimer beaucoup. Hélas ! Je ne peux pas ! La surprise est amère. J'ai eu les journaux. Nous mourrons en pleine victoire. Exécution ce matin à onze heures. Je penserai à vous, à Nicole. Hélas ! nos beaux projets d'avenir ! Qu'elle ne m'oublie pas non plus, ni mes parents. Mais surtout que la vie continue pour elle, qu'elle profite de sa jeunesse.

Jacques Baudry

Cité par Lucien Scheler, *Lettres de fusillés*, op. cit.



« L'Affiche rouge »
Affiche placardée
en février
1944 par les
nazis pour
annoncer
l'exécution
des 22

« terroristes
étrangers,
responsables de 56 attentats, 150 morts,
600 blessés. » Parmi eux dix jeunes
résistants du groupe FTP-MOI de Paris,
animé par Missak Manouchian.

Plaque commémorative en hommage à douze étudiants parisiens exécutés le 10 juin 1944 dans les bois du Château de Cerfbois à Marcilly-en-Villette (Loiret). Cimetière de Marcilly.



On retrouve ces douze étudiants sur un autre monument à la Ferté St Aubin (Loiret), assorti de la citation décernée par le général de Gaulle : « De la grande et pure lignée des jeunes héros de France, ils n'ont jamais pensé que leur vie put compter quand il s'agissait de leur pays et de leur liberté. Sans l'espoir même de la gloire, ont entrepris organisation et instruction militaires en plein pays occupé. A l'appel de l'insurrection sont partis vers les lieux où l'action était la plus dangereuse, mais la plus efficace. Morts pour la liberté de leur pays. »

Témoignage d'une jeune déportée victime de Klaus Barbie

Compte rendu du témoignage de Irène Clair au procès de Klaus Barbie, paru dans *Le Monde* le 24 mai 1987. Klaus Barbie a été le chef de la Gestapo de Lyon de novembre 1942 à septembre 1944.

M^{me} Irène Clair avait vingt et un ans le 9 mars 1944, lorsqu'elle fut arrêtée et conduite devant Klaus Barbie. Secrétaire d'un chef régional du bureau d'action de l'Armée secrète, elle a retrouvé celui-ci avenue Berthelot dans le bureau de Barbie.

« Il s'est levé, furieux, nous traitant de terroristes, d'assassins, de bandits. Cela, sur le coup, m'a fait rire. Alors, il a appelé un milicien en

disant : "Toi, ma petite blonde, on va te mater." » Elle fut descendue dans les caves. Elle y a entendu toute la nuit hurler ceux que l'on torturait, gronder les chiens lâchés sur les prisonniers. Barbie devait la faire ramener devant lui au bout de huit jours.

« J'ai été mise alors en présence de mon chef : il était dans un état épouvantable. À trente-quatre ans, on aurait dit un vieillard de quatre-vingts ans. Il m'a soufflé : "Il vous faudra beaucoup de courage." Il a pu me dire aussi ce qu'il avait subi : l'électricité, la matraque, les pendaisons par les bras ; il ne tenait plus debout. » Pour M^{me} Irène Clair, ce fut une première séance à coups de nerf de bœuf, suivie de bien d'autres.

« Au bout de deux mois, il m'a dit : "Maintenant, tu vas partir" ». Elle partit ; d'abord pour le camp de Romainville, dans la banlieue parisienne, le 1^{er} mai 1944.

« Après ce que nous venions de subir, ce camp m'a paru presque un paradis. »

Le récit fut bref. Le 18 mai elle était envoyée à Ravensbrück ; un voyage de cinq jours dans des wagons à bestiaux à cent par wagon, sans air, sans eau. Au bout du voyage, l'univers des tondues et des rayées, dépouillées de tout, jusqu'aux bridges ou aux couronnes en or qu'on arrachait des bouches. Et l'angoisse de la maladie les habitait toutes, assurance d'une mort immédiate.

Fiche méthodologique n°3

Retracer l'itinéraire et la biographie d'un(e) jeune résistant(e)

Mener une enquête c'est découvrir, puis restituer dans un récit, le parcours et l'histoire de jeunes résistants, c'est rechercher et expliquer les motivations et les valeurs pour lesquelles ils ont lutté, les formes d'action auxquelles ils ont participé, le vécu, les dangers, les risques, les difficultés de la clandestinité, les espoirs et les idéaux qui ont porté leur engagement, la répression dont ils ont été victimes, et pour certains la déportation.

1) Quelques pistes pour mener une enquête

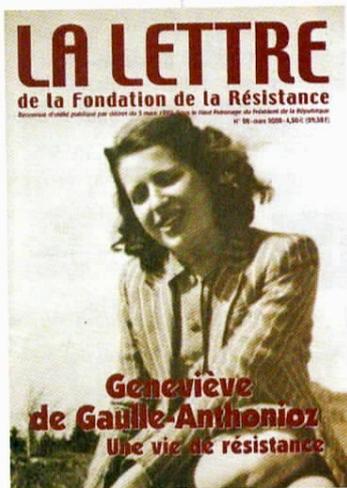
Ces démarches, à partir d'objets et de documents concrets, permettront aux élèves de s'approprier une histoire, de la faire leur et de lui donner un sens. Les possibilités sont nombreuses.

Ainsi, à partir d'un monument local⁽¹⁾, situé sur la place principale d'un village, dans les gares, dans une clairière ou une forêt, d'une plaque sur un monument aux morts ou apposée sur les murs d'un lycée, ou encore le nom d'une rue, il est possible de relever un nom d'un jeune résistant, sa date de naissance, puis retrouver le réseau, le mouvement auquel il a appartenu, son parcours dans la Résistance, chercher une association ou une amicale qui a pu conserver sa mémoire...

Le dépouillement de la presse associative peut aider à reconstituer la biographie de jeunes résistants, en recoupant les informations avec d'autres sources. Nous proposons ci-dessous de prendre appui sur les nombreux hommages rendus à Geneviève de Gaulle-Anthonioz, décédée en février 2002.

2) Un exemple à travers la presse associative

Geneviève de Gaulle (1921-2002): quatre hommages parus dans la presse associative.



La Lettre de la Fondation de la Résistance, mars 2002.

Bulletin trimestriel de la Fondation de la Résistance.

« La Geneviève que j'ai connue en 1943 n'avait encore que 22 ans, était jeune et gaie, même si elle se sentait déjà investie d'une mission : faire connaître et comprendre son oncle, le général de Gaulle. Geneviève était étudiante en histoire à la Sorbonne, et avait été distinguée par Jacqueline Pardon, membre du Comité directeur de notre mouvement « Défense de la France ». Jacqueline avait été frappée par la qualité des interventions de Geneviève, traduisant une pensée forte et claire ; elle proposa à Geneviève de rejoindre notre mouvement et la présenta en janvier 1943 à Philippe Viannay, fondateur du mouvement. Celui-ci l'admit au Comité directeur et lui confia la distribution du journal par la poste, le choix des personnalités à qui envoyer le journal. Mais Geneviève a entrepris aussi de faire connaître le général de Gaulle à notre état-major. Il faut se rappeler qu'à l'époque on ne savait de celui-ci qu'une chose, l'appel du 18 juin où il avait demandé aux Français de le rejoindre à Londres. [...] Mesurant l'ignorance des résistants le concernant, Geneviève a écrit pour *Défense de la France* la première biographie qui ait paru dans la presse clandestine le 5 juin 1943, sous la signature transparente de *Gallia*. [...] Le 20 juillet c'est le drame. Un agent

double s'était infiltré dans le service de diffusion, une souricière est installée dans la librairie *Au vœu de Louis XIII* rue Bonaparte, qui servait de boîte aux lettres. Plus de cinquante jeunes seront arrêtés, dont Geneviève. Arrestation, déportation, un autre monde... » Hélène Viannay.

Le Déporté, février-mars 2002. Bulletin bimestriel de l'UNADIF.

Geneviève de Gaulle : de Ravensbrück... au Quart Monde

« Née à Saint-Jean-de-Valerisclé (Gard), le 25 octobre 1920, fille de Xavier de Gaulle, l'un des trois frères du général [...] elle a perdu sa mère à l'âge de quatre ans. A treize, son père lui fait lire une traduction de *Mein Kampf* pour qu'elle sache ce qu'est le nazisme naissant. [...] C'est à Paimpont (Ille-et-Vilaine) que l'invasion allemande [la] surprend en juin 1940. [...] Ses premiers "actes de résistance", comme ceux de beaucoup d'étudiants bretons, apparaissent modestes : "J'ai arraché des affiches, découpé de petites croix de Lorraine symbole de la France libre naissante, enlevé un fanion allemand planté sur un pont de la Vilaine,

LE DÉPORTÉ



Geneviève de Gaulle-Anthonioz en 1943. Elle est née le 14 février 1923. Le portrait ci-dessus est tiré de l'ouvrage de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, *La traversée de la nuit*, Paris, Seuil, 1998.

commencé à distribuer de petits tracts.” Elle ne rejoint Paris occupée qu’en octobre 1941, pour continuer une licence en histoire. [...] Mademoiselle de Gaulle ne tarde pas à entrer à *Défense de la France*, mouvement-journal d’une bande d’étudiants, [...] puis le réseau dit du *Musée de l’Homme*. [...] Tombée dans une “souricière” à la suite d’une trahison, Geneviève est arrêtée avec cinquante de ses camarades. Maltraitée par la police française, au matin du 20 janvier 1944, dans un wagon “tout noir”, Geneviève sera déportée à 23 ans à Ravensbrück. [...] Libérée en février 1945, Geneviève, la rescapée des camps [...] passe un mois à Neuilly-sur-Seine, [...] chez “l’oncle Charles” et la “tante Yvonne”, heureux de ces retrouvailles dans la chaleur familiale. [...] Le général passe un moment en tête à tête avec sa jeune nièce: “Nous causerons”. L’oncle écoute en silence. [...] Elle participa, dès son retour, à la création de “L’Association des anciennes déportées et internées de la Résistance” (ADIR) dont elle devint la présidente. [...] Son nom glorieux, sa notoriété, elle a su les mettre avec opiniâtreté au service d’une grande cause humanitaire: celle du combat contre la misère [...] sous l’étrange nom de “quart-monde”: le mouvement “ATD Quart Monde” né en 1957. [...] Le 15 avril 1997, à 76 ans, debout au “perchoir” du Palais Bourbon, Geneviève défend le projet renforçant la “cohésion sociale”.» Georges Verpraet

Mémoire vivante, mars 2002.

Bulletin trimestriel de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

«Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Notre amie, notre camarade de Ravensbrück, vient de nous quitter. [...] Évoquons d’abord la résistante, puis la déportée qui a touché le fond de la misère humaine quand, gravement malade, elle ne peut plus tenir le rythme de travail imposé par les SS dans son atelier, et elle est durement battue. Mais elle est sauvée par la solidarité du camp, puis par son nom alors que les nazis découvrent qu’elle peut servir de monnaie d’échange. Son nom, elle en est fière, mais elle l’utilise pour se faire le défenseur des plus démunis en qui elle reconnaît les souffrances et les humiliations qu’elle a subies à Ravensbrück.» Marie-José Chombart de Lauwe



Le Patriote résistant, mars 2002. Bulletin mensuel de la FNDIRP

Une vie d’engagements

«[Geneviève de Gaulle] fut arrêtée en juillet 1943 par le sinistre inspecteur Bony et ses hommes dans une librairie qui servait de boîte aux lettres. [...] Internée à Fresnes puis à Compiègne, elle arriva à Ravensbrück par le convoi des 27000 le 3 février. Au camp, qu’elle évoque si puissamment dans *La Traversée de la nuit*

ou encore lors de sa déposition au procès de Klaus Barbie en 1987, elle se lia d’amitié avec d’autres grandes figures de femmes, comme Marie-Claude Vaillant-Couturier ou Germaine Tillion et bien d’autres auxquelles elle restera toujours profondément attachée. Durant les quatre derniers mois de sa détention, elle fut mise à l’écart, plongée dans l’obscurité et la solitude du Bunker du camp, ignorant que Himmler, face à l’issue probable de la guerre, caressait l’idée de l’utiliser comme monnaie d’échange dans d’éventuelles négociations avec le général de Gaulle. Transférée ensuite de camp en camp, elle fut libérée par la Croix-Rouge internationale dans le Palatinat en avril 1945.» Irène Michine

Ces quatre extraits fournissent sur cette jeune résistante diverses informations d’ordre biographique, chronologique et factuel sur son engagement dans la Résistance et sur sa déportation, ainsi que sur ses engagements d’après-guerre. On peut ainsi inviter les élèves à relever toutes les informations concernant:

- la culture familiale, le milieu d’origine de cette résistante, les valeurs d’avant-guerre, les motivations qui ont pu l’inciter à s’engager dans la Résistance.
- les actions résistantes, la chronologie de ces actions, les formes et le vécu de l’engagement, les risques, les dangers.
- l’arrestation, l’emprisonnement puis la déportation.
- les engagements d’après 1945, le prolongement de la Résistance, la mémoire.

Pour approfondir

Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance*. «*Défense de la France*», Paris, Seuil, 1995.
Geneviève de Gaulle-Anthonioz, *La Traversée de la nuit*, Paris, Seuil, 1998.

1. Le ministère de la Défense, direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) et l’Office national des Anciens Combattants (ONAC) ont édité des brochures et des dépliants décrivant par département des monuments consacrés à la Résistance et à la Déportation. La DMPA produit et diffuse des supports pédagogiques relatifs à la Résistance et à la Déportation. (cf. coordonnées de la DMPA et de l’ONAC dans les adresses utiles pages 34-35. Voir également dans les CDI des établissements scolaires).

Un exemple de sujet (niveau troisième)

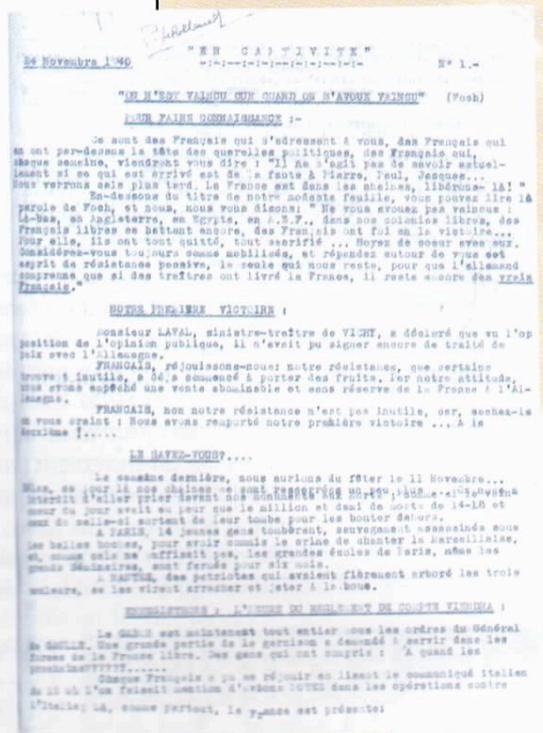
Cet exemple de sujet est une suggestion qui ne prétend nullement être un modèle

Document 1 En Captivité, 12 janvier 1941

En Captivité est un journal clandestin gaulliste diffusé entre novembre 1940 et juillet 1941 par un groupe de six étudiants de Nantes.

« LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ »

En envoyant des vœux personnels au Maréchal Pétain, le Président Roosevelt a dit qu'il priait pour que la France retrouve la liberté, l'Égalité et la Fraternité. Trop souvent, hélas ! dans le passé, cette belle devise de la République ne fut qu'un leurre. Espérons qu'un proche avenir en réalisera tout le sens merveilleusement humain. LIBERTÉ ! Nous sommes un peuple libre, essentiellement libre, même au temps des monarques absolus, la France gardait l'âme la plus libre. Au nom de cette liberté, les Français de l'An II, comme ceux de 14 et de 39, marchaient au combat dans l'enthousiasme pour délivrer leur sol et les peuples, leurs frères. ÉGALITÉ ! Il n'y a plus, en France, selon l'expression de l'Apôtre : « ni Grecs, ni Juifs », mais des hommes dont la valeur et le talent marquent seule la hiérarchie. Évidemment, ce bel idéal d'Égalité n'a jamais encore été réalisé. « La République des camarades » a trop vécu aux dépens de l'autre, les injustices sociales sont loin d'être réparées, mais nous espérons que, dans une France libre, purifiée, régénérée par l'épreuve, notre idéal fleurira. FRATERNITÉ ! « Frères », fils d'un même père : Dieu ! mais fils aussi d'une même mère : La France ! Assez de divisions, de haines de classes, Français nous sommes frères, nous nous aimerons, nous nous aiderons, et pour nous ce dernier mot de la devise française et si chrétienne ne sera plus une inscription vaine sur nos monuments publics. »



Document 2 La Franche-Comté libre, n°3, juin 1943

« LA JEUNESSE COMTOISE SE DRESSE CONTRE LES DÉPORTATIONS* »

Pour combler les vides causés dans les armées hitlériennes par l'Armée Rouge et les armées d'Afrique, Hitler a demandé 220 000 hommes pour le 30 juin. En bon valet Laval s'exécute, les classes 1942, 1941, 1940 et le 4^e trimestre de la classe 1939 sont désignées pour le service de travail obligatoire, c'est-à-dire pour l'Allemagne. Mais la débâcle germano-italienne en Tunisie augmente les esprits de résistance en France. Chacun comprend que le monstre fasciste est ébranlé, chacun se dit qu'il faudrait être fou pour aller risquer sa vie dans les usines pilonnées par la R.A.F. Laval le sait bien : c'est pourquoi il menace les jeunes réfractaires de sanctions contre leurs familles, c'est pourquoi il cherche à les tromper par une diatribe démagogique le marché noir, par une promesse d'aménagement des salaires, mais tout cela ne prend pas. La jeunesse comtoise refuse de partir en Allemagne. Le devoir des patriotes est d'enrôler ces réfractaires dans les détachements de francs-tireurs et partisans, pour les rassembler dans les forêts et les montagnes en de nombreuses formations militaires qui mèneront la lutte contre l'envahisseur et prépareront l'insurrection nationale inséparable de la libération nationale. Pas un jeune pour Hitler ! »

* Pour les résistants le mot « déportation » désignait le départ pour le travail obligatoire en Allemagne. Il ne s'agit pas ici de la déportation dans les camps de concentration.

Extrait de : François Marcot, Les Voix de la Résistance, op. cit., p. 162.



QUESTIONS

Présenter chaque document (nature, date, lieu et auteur)

1) Documents 1 et 3: Relevez dans les documents 1 et 3 les valeurs au nom desquelles ces jeunes étudiants choisissent de résister.

2) Documents 2 et 3: Dans le document 2, quelle catégorie de la population est concernée par le STO?

Qui était « réfractaire »? Quelles sont les conséquences pour la Résistance, pour son développement?

Quelles sont les actions évoquées dans ces documents? Donnez d'autres exemples de formes d'engagement des jeunes dans la Résistance.

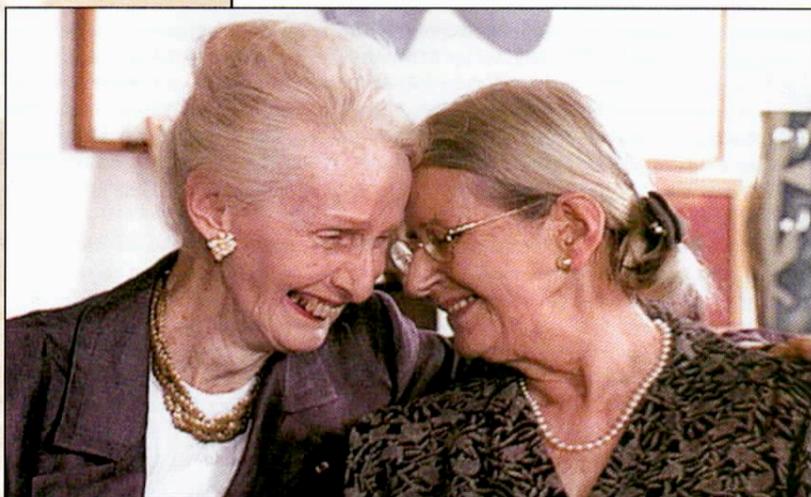
3) Document 3: Comment la Résistance était-elle vécue quotidiennement par cette jeune résistante?

Quelles ont été les conséquences de son engagement?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ:

« En utilisant les informations extraites de ces documents, en vous appuyant sur vos connaissances ainsi que sur des exemples recueillis au cours de vos recherches, rédigez un paragraphe argumenté décrivant les valeurs et les motivations de l'engagement des jeunes dans la Résistance intérieure et extérieure, montrant la diversité des actions auxquelles ils ont pris part, expliquant le vécu, les dangers, les risques et la répression. »

Document 3 *Témoignage de Jacqueline Péry d'Alincourt, adjointe de Daniel Cordier (secrétaire de Jean Moulin).*



Photographie extraite du film « Sisters in resistance », réalisé par Maia Wechsler, 2000. Jacqueline Péry d'Alincourt (à gauche) et Geneviève de Gaulle.

« LE CHOIX DE LA RÉSISTANCE

J'ai vingt-deux ans au printemps 1942, dans Paris occupé. Des hommes, des femmes, des enfants disparaissent tous les jours. Comment accepter de courber la tête? Je comprends que je préfère mourir. Ce choc détermine en moi une résolution que rien ne pourra détruire. L'ennemi n'a pas de prise sur qui ne craint pas la mort. J'en parle à mon amie Claire Chevrillon qui, à mon insu, est déjà dans la Résistance. Elle me présente à Gautier. Gautier dépend directement de Max (Jean Moulin). Je m'engage totalement - d'abord comme membre du BOA*, puis comme membre du secrétariat de la délégation générale - pour combattre avec eux un ennemi qui incarne le mal absolu, pour sauver l'honneur de l'Homme. Il faut assurer le logement, organiser la vie matérielle - papiers d'identité, tickets d'alimentation, couvertures professionnelles - des agents venus de Londres. Il faut trouver les « boîtes aux lettres » (pour collecter les courriers clandestins envoyés de toute la France). Il faut trouver des appartements. L'alerte est permanente. C'est dangereux. Le 24 septembre 1943, la Gestapo m'attend chez moi.

S'ensuit un parcours de résistante prise au piège: interrogatoires, rue des Saussaies et avenue Foch, mise au secret à la prison de Fresnes, regroupement à Romainville. En avril 1944, la nouvelle redoutée éclate: 500 d'entre nous sont désignées pour le départ - destination inconnue.

Après cinq jours de wagons à bestiaux, nous voici dans cette région désolée du Mecklembourg, au camp de Ravensbrück où, maintenant complètement dépouillées, nous sommes enfermées dans un block de quarantaine. Levées à 3 h 30 du matin, nous sortons pour l'appel qui peut durer des heures, debout dans le froid de l'aube, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige. Une sirène annonce la fin du supplice, nous rentrons au block. L'espace y est si restreint que nous ne pouvons même pas nous asseoir. À côté, le dortoir est vide. Interdit d'y entrer avant la nuit. L'une d'entre nous meurt, c'est la première. Après trois semaines d'isolement, nous sommes intégrées au fonctionnement général du camp. Je retrouve mon amie Geneviève de Gaulle, nièce du général. Elle est là depuis déjà trois mois. Nous partageons la même paille et nous soutenons mutuellement. »

* BOA: Bureau des opérations aériennes.

Extrait de 1939-1945: combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre, op. cit., pp. 158-159.

Le conflit mondial

1939

1^{er} septembre : invasion de la Pologne • **3 septembre** : France et Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne
 • **17 septembre** : entrée de l'Armée Rouge en Pologne

1940

10 mai : offensive allemande en Belgique, Pays-Bas, Luxembourg puis en France • **14 mai** : rupture du Front français à Sedan
 • **Mai-juin** : exode de la population française fuyant devant l'avancée allemande • **10 juin** : l'Italie déclare la guerre à la France et à la Grande Bretagne • **22 juin** : signature de l'armistice à Rethondes. La France est démembrée
 • **7 octobre** : entrée des troupes allemandes en Roumanie

1941

Mars : entrée des Allemands en Bulgarie • **Avril** : invasion de la Grèce et de la Yougoslavie • **22 juin** : attaque allemande contre l'URSS (plan Barbarossa) • **Juillet** : installation japonaise en Indochine • **août** : défaites successives de l'Armée Rouge
 • **Septembre** : début du siège de Leningrad
 • **Octobre-novembre** : offensive allemande contre Moscou
 • **Décembre** : contre-offensive soviétique. Échec de la Wehrmacht devant Moscou • **7 décembre** : Pearl Harbour. Entrée en guerre des États-Unis (le 8)

1942

20 janvier : conférence de Wannsee sur la « solution finale » de la question juive • **Novembre** : les Allemands sont bloqués à Stalingrad
 • En Libye, déroute de l'*Afrika Korps* qui se replie en Tunisie
 • **8 novembre** : débarquement anglo-américain en Afrique du nord
 • **11 novembre** : l'amiral DARLAN reconnu par les États-Unis devient haut commissaire en Afrique du nord
 • **24 décembre** : le général GIRAUD imposé par les Américains devient commandant en chef civil et militaire en Afrique du nord après l'assassinat de DARLAN • **15 décembre** : fin de la contre-offensive soviétique, encerclement de Stalingrad par les Russes

1943

18 janvier : l'Armée Rouge met fin au siège de Leningrad qui a duré 17 mois et coûté la vie à 1 800 000 habitants
 • **14-24 janvier** : conférence interalliée de Casablanca
 • **31 janvier** : capitulation de l'armée allemande à Stalingrad (91 000 prisonniers) • **avril** : début de la retraite allemande en Tunisie • **12 mai** : la campagne de Tunisie prend fin avec la reddition des forces de l'Axe commandées par VON ARNIM en Tunisie (250 000 prisonniers) • **10 juillet** : débarquement anglo-américain en Sicile • **3 septembre** : débarquement allié en Italie
 • **8 septembre** : après le renversement de MUSSOLINI, le général BADOGLIO, devenu chef du gouvernement italien, signe l'armistice avec les Alliés et déclare la guerre à l'Allemagne
 • **12 septembre** : MUSSOLINI délivré par les Allemands, crée à Salò (lac de Garde) une République socialiste italienne pour continuer le combat contre les Alliés

1944

11 janvier : MUSSOLINI fait fusiller son gendre le Comte CIANO qui avait voté pour l'arrêt des combats • **Février-mars** : bataille de Monte Cassino à l'occasion de laquelle le corps expéditionnaire français se distingue • **2 juin** : prise de Rome par les Alliés, après la victoire de Monte Cassino • **6 juin** : débarquement allié en Normandie • **20 juillet** : attentat contre HITLER
 • **16 décembre** : contre-offensive des Allemands dans les Ardennes

1945

12 février : signature des accords de Yalta • **4 mars** : les Alliés atteignent le Rhin • **19 avril** : entrée des soviétiques à Berlin
 • **25 avril** : jonction à Torgau sur l'Elbe des troupes américaines et soviétiques • **27-28 avril** : exécution de MUSSOLINI
 • **30 avril** : suicide d'HITLER • **2 mai** : capitulation des armées allemandes d'Italie • **8 mai** : capitulation de l'Allemagne nazie
 • **août** : bombes atomiques sur Hiroshima faisant 70 000 victimes (le 6) et Nagasaki 35 000 morts (le 9) • **2 septembre** : capitulation du Japon. Fin de la Seconde Guerre mondiale.
 • **14 novembre** : ouverture du procès de Nuremberg

Résistance intérieure

1940

Été : Les premières attitudes de refus de la défaite sont le fait d'initiatives individuelles :
 - Jean MOULIN, préfet d'Eure-et-Loir, tente de se suicider, à Chartres (**17 juin**), plutôt que de signer un texte déshonorant pour l'armée française ;
 - graffitis hostiles à l'occupant, tracts (Edmond MICHELET à Brive...);
 - aide aux soldats anglais ou français par des filières d'évasion en formation ;
 - récupération d'armes, de munitions et de véhicules abandonnés par les troupes en déroute ;
 - premiers sabotages qui sont autant de démonstrations d'hostilité à l'occupant ;
 - constitution de noyaux d'opposition à l'occupant et à Vichy (comme le réseau dit du *Musée de l'Homme*)
 • **10 juillet** : 80 parlementaires s'opposent au vote des pleins pouvoirs à Philippe PÉTAIN
 • **août** : création des premiers réseaux de renseignement rattachés à la France libre (réseau Saint Jacques) et aux Britanniques ou prise de contact avec des groupes constitués (réseau polonais F2)
 • **11 novembre** : première manifestation publique d'opposition contre l'occupant : des étudiants et lycéens manifestent à l'Arc de Triomphe de Paris

1941

Développement des mouvements souvent autour d'un journal clandestin :
 - **En zone nord** : *Organisation Civile et Militaire*, *Ceux de la Résistance*, *Défense de la France*, *Libération nord*, *Ceux de la Libération*
 - **En zone sud** : *Combat*, *Libération sud*, *Franc-Tireur*, *Forces Unies de la Jeunesse*, *Témoignage Chrétien*, *Libérer Fédérer*

Les réseaux se développent en se spécialisant : renseignement (CND Castille, Alliance), évasions (Ligne Comète), action (SOE et France libre). Les sabotages et les attentats se multiplient • **Février** : création en zone sud des Groupes-Francis par Jacques RENOUVIN • **Mai** : grande grève dans les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais • **15 mai** : création du Front national pour l'indépendance de la France par le Parti communiste • **22 juin** : *l'Humanité* clandestine appelle à la lutte contre l'occupant et les collaborateurs
 • **21 août** : le responsable communiste Pierre GEORGES, futur colonel FABIEN, abat un officier allemand à Paris • **24 décembre** : le général de GAULLE nomme Jean MOULIN délégué en zone sud

1942

Janvier : Jean MOULIN parachuté en France, comme représentant du général de GAULLE et délégué du Comité national pour la zone non occupée, est chargé d'unifier la Résistance en zone sud
 • **Mars** : naissance des FTPF • **Avril** : Voyage à Londres de Christian PINEAU qui ramène le premier message politique du général de GAULLE à la Résistance intérieure • **1^{er} mai et 14 juillet** : à l'appel de la Résistance et de la France libre, de nombreuses manifestations ont lieu dans les grandes villes
 • **30 octobre** : le général DELESTRAINT devient chef de l'Armée Secrète • **Novembre** : invasion de la zone sud et dissolution de l'armée d'armistice (le 11). Une partie des cadres crée l'ORA (le 29)
 Mise en place d'un Comité de coordination des mouvements de zone sud présidé par Jean Moulin

1943

12 janvier : adhésion du parti communiste à la France combattante • **26 janvier** : fusion des trois principaux mouvements de zone sud (*Combat*, *Franc-Tireur*, *Libération*) qui donnent naissance aux MUR (Mouvements unis de la Résistance) • **Fin février 1943**, nombreux sont les réfractaires au STO
 • **Printemps** : La mission BROSSOLLETTE-PASSY-YEO THOMAS aboutit à la coordination des grands mouvements de l'ex-zone Nord • Deuxième mission de Jean MOULIN. Il revient en France comme représentant du général de GAULLE, chargé de créer et de présider le Conseil national de la Résistance (**15 mai**) • **27 mai** : première réunion du CNR sous la présidence de Jean MOULIN
 • **Juin** : arrestation du général DELESTRAINT (le 8 à Paris) et de Jean MOULIN et de ses compagnons (le 21 à Caluire) • **14 juillet et 11 novembre** : manifestations de masse et grèves dans les grandes villes
 • **30 août** : BIDAULT devient président du CNR • **Automne** : la délégation générale et le CNR commencent à préparer clandestinement la mise en place de l'administration de la France libérée
 • **11 novembre** : défilé des maquis de l'Ain à Oyonnax • **29 décembre** : accord FTPF-AS qui préfigure la formation des Forces françaises de l'intérieur

1944

5 janvier : les MUR intègrent une partie des mouvements de zone nord et deviennent « Mouvement de libération nationale » (MLN) • **Février** : création des Forces françaises de l'intérieur par la fusion des formations militaires des mouvements de Résistance et de l'Organisation de Résistance de l'Armée avec les maquis et les groupes francs. Les FFI seront placés sous le commandement du général KOENIG
 • **15 mars** : Publication du programme du CNR • **4 avril** : François BILLOUX et Fernand GRENIER mandatés par le PCF entrent au CFLN • **3 juin** : le CFLN prend le titre de Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) • **6 juin** : la Résistance exécute les plans de sabotage prévus par les Alliés, retardant l'arrivée des renforts allemands sur le front de Normandie. La guérilla se développe sur tout le territoire • **9 août** : ordonnance promulguée à Alger rétablissant la légalité républicaine en Métropole • **19-25 août** : libération de Paris par les FFI et la 2^e DB du général LECLERC avec l'aide de la 4^e division d'infanterie US • **15 septembre** : création des cours spéciales de justice chargées de la répression des faits de collaboration • **23 septembre** : publication de décrets incorporant les FFI dans l'Armée • **26 décembre** : ordonnance sur la dégradation nationale

1945

10 février : la première armée française (qui s'est renforcée de volontaires FFI) et des troupes américaines achèvent de libérer l'Alsace

NB : tous les sigles utilisés dans cette chronologie sont présentés page 5

Résistance extérieure

1940

17 juin : le général de Gaulle gagne l'Angleterre • **18 juin** : à vingt heures, sur les ondes de la BBC, appel du général de GAULLE à poursuivre le combat et à résister
 • **22 juin** : création des premiers comités français libres à l'étranger pour soutenir le général de GAULLE • **19-26 juin** : ralliement des hommes de l'île de Sein au général de GAULLE • **28 juin** : le général de GAULLE devient chef des Forces françaises libres constituées de volontaires évadés de métropole ou ralliés à l'Empire
 • **1^{er} juillet** : création des Forces navales et aériennes françaises libres (FNFL et FAFL) par le général de GAULLE • **13 juillet** : première émission de la BBC, les « Français parlent aux Français » • **août** : le Tchad, grâce à Félix EBOUÉ, rallie la France libre, suivi de Fort Lamy, Douala et Brazzaville • **7 août** : accord gouvernement britannique-de GAULLE consacrant la reconnaissance de la France libre • **Septembre** : ralliement du Cameroun, de Tahiti, des établissements de l'Inde et de la Nouvelle Calédonie
 • **24 septembre** : échec anglo-gaulliste devant Dakar • **25 septembre** : ralliement d'une partie de l'AEF à la France libre • **27 octobre** : à Brazzaville de Gaulle crée le Conseil de défense de l'Empire • **12 novembre** : prise du Gabon et ralliement de toute l'AEF à la France libre • **16 novembre** : création de l'ordre de la Libération

1941

11 janvier : raid du colonel LECLERC sur Mourzouk en Libye • **23 février** : prise de Kub-Kub en Érythrée par un bataillon de marche du Tchad et une colonne britannique
 • **1^{er} mars** : prise de Koufra où le colonel LECLERC prête serment de ne déposer les armes qu'à la libération de Strasbourg • **26 mars** : victoire de Keren en Érythrée par les FFL combattant avec les Anglais • **Juin-juillet** : FFL et Anglais occupent la Syrie. Retraite de ROMMEL en Libye • **24 septembre** : constitution à Londres du Comité national français, reconnu par l'URSS (le 26) • **8 octobre** : La France libre élargit son service de renseignement (2^e bureau) en un Bureau Central de Renseignements et d'Action (BCRA) chargé en plus de missions de sabotage et de liaisons avec les mouvements de Résistance

1942

1^{er} mars : le général LECLERC (il est nommé général en août 1941) détruit les postes italiens du Fezzan • **27 février** : opération militaire de Bruneval, organisée entre la France libre et la Résistance intérieure. Destruction d'un important poste radar allemand
 • **11 juin** : après 14 jours de combats face à 3 divisions blindées, la 1^{re} Brigade française libre rompt l'encerclement à Bir Hakeim et rejoint les forces alliées
 • **14 juillet** : la France libre devient la France combattante incluant la Résistance intérieure
 • **19 août** : les FNFL et les FAFL participent au raid sur Dieppe
 • **23 octobre-3 novembre** : combats d'El-Alamein (Égypte) qui se soldent par la victoire sur ROMMEL. Plusieurs unités françaises libres (1^{re} BFL, 2^e BFL) participent à la bataille
 • **11 novembre** : création du groupe Normandie-Niemen en URSS
 • **16 décembre** : le général LECLERC entreprend la conquête du Fezzan : objectif Tripoli

1943

26 janvier : le général LECLERC fait sa jonction avec la 8^e Armée de MONTGOMERY en Libye • **24 janvier** : entrevue CHURCHILL-ROOSEVELT-de GAULLE-GIRAUD à Anfa
 • **1^{er} février** : création de la 1^{re} Division française libre • **28 mars** : LECLERC engagé aux côtés de la 8^e Armée de MONTGOMERY dans la campagne de Tunisie libère Gabès
 • **30 avril** : le général de GAULLE arrive à Alger • **3 juin** : formation du Comité français de Libération nationale (CFLN), présidé par de GAULLE et GIRAUD • **1^{er} août** : nouvelle répartition des pouvoirs entre de GAULLE et GIRAUD • **26 août** : le CFLN est reconnu par les Alliés (États-Unis, Grande Bretagne et Commonwealth, URSS, Chine et États d'Amérique Latine) • **13 septembre** : débarquement en Corse d'un bataillon de choc des FFL • **17 septembre** : création de l'Assemblée consultative d'Alger
 • **Automne** : libération de la Corse (le 4 octobre). Envoi d'un corps expéditionnaire en Italie. Le CFLN commence à envoyer en Métropole des délégués civils et militaires pour préparer la libération et la nouvelle administration du territoire avec la Résistance intérieure • **9 novembre** : le général de GAULLE seul président du CFLN

1944

Le corps expéditionnaire français du général Juin s'illustre en Italie
 • **10 janvier** : à Alger, une ordonnance crée les commissaires de la République
 • **21 avril** : ordonnance du CFLN organisant en France les pouvoirs publics après la libération
 • **15 mai** : l'Assemblée consultative invite le CFLN à se transformer en gouvernement provisoire de la République • **2 juin** : le CFLN devient gouvernement provisoire de la République française (GPRF), le général de GAULLE en devient le chef (le 3)
 • **4 juin** : entrée des alliés à Rome • **5-6 juin** : parachutage du bataillon BOURGOIN à Saint Marcel (Bretagne) • **17 juin** : prise de l'île d'Elbe par la première armée française
 • **15 août** : débarquement de Provence (général de Lattre de Tassigny)
 • **25 août** : le général LECLERC entre à Paris insurgé depuis le 19 août. Reddition des troupes allemandes de Paris • **31 août** : installation du général de GAULLE et du GPRF à Paris • **23 novembre** : le général LECLERC libère Strasbourg

1945

4 mai : la 2^e DB s'empare de Berchtesgaden

Évolution politique en France

VICHY - OCCUPATION ALLEMANDE - RÉPRESSION - PERSÉCUTION

1939

26 septembre : dissolution du PCF et de ses organisations

1940

16 juin : démission de Paul REYNAUD. Formation à Bordeaux du gouvernement PÉTAÏN • **17 juin** : Pétain demande l'Armistice (signature le 22)
 • **10 juillet** : le Parlement réuni à Vichy vote les pleins pouvoirs au maréchal PÉTAÏN. Fin de la III^e République. Début de l'État français • **22 juillet** : une loi institue une commission chargée de réviser toutes les naturalisations accordées depuis 1927. 15 000 citoyens dont 6 000 juifs perdent la nationalité française
 • **2 août** : le « colonel de Gaulle » est condamné à mort par contumace par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand • **20 septembre** : le retour en zone occupée interdit aux juifs et aux étrangers • **27 septembre** : première ordonnance allemande prescrivant en Zone occupée le recensement des juifs
 • **3 octobre** : premier statut des juifs décrété par le régime de Vichy
 • **24 octobre** : entrevue de Montoire entre HITLER et PÉTAÏN, engageant la France dans la collaboration • **13 décembre** : arrestation de LAVAL sur ordre du maréchal PÉTAÏN

1941

10 février : DARLAN remplace LAVAL • **8 avril** : institution de tribunaux spéciaux dits sections spéciales pour juger et condamner les résistants • **14 mai** : arrestation à Paris de juifs étrangers • **2 juin** : second statut des juifs publié à Vichy
 • **12 août** : Vichy interdit toute réunion publique • Discours du *Vent mauvais* du maréchal PÉTAÏN marquant un durcissement du régime de Vichy
 • **14 août** : un serment de fidélité à la personne du Chef d'État est désormais exigé des hauts fonctionnaires, magistrats et militaires • **16 septembre** : le maréchal KEITEL adresse un ordre : pour tout soldat allemand tué, 50 otages seront exécutés
 • **30 septembre** : Otto von STÜLPNAGEL publie le « code des otages »
 • **12 octobre** : la Légion de Volontaires Français prête serment à HITLER
 • **22 octobre** : exécution de 48 otages dont 27 à Chateaubriand en représailles de l'attentat de Nantes • **7 décembre** : le maréchal KEITEL signe le décret « Nuit et Brouillard » instaurant une procédure secrète contre les résistants des pays d'Europe de l'Ouest pour les faire condamner et « disparaître » dans le Reich
 • **15 décembre** : exécution de 100 otages en France

1942

19 février : procès de Riom (il sera suspendu le 14 avril) • **27 mars** : départ du 1^{er} convoi de « déportés raciaux » de France vers Auschwitz • **Avril** : installation de la Gestapo en zone occupée • **17 avril** : démission de l'amiral DARLAN et retour de LAVAL au pouvoir • **29 mai** : en zone occupée, tous les juifs de plus de six ans sont obligés de porter « l'étoile jaune » • **22 juin** : discours radiodiffusé de LAVAL : « je souhaite la victoire de l'Allemagne » • **4 juillet** : le gouvernement de Vichy donne son accord à la déportation de juifs étrangers des deux zones
 • **16-17 juillet** : rafle du Vel'd'Hiv à Paris 12 884 arrestations dont 4 051 enfants et 5 802 femmes • **août** : des juifs étrangers de zone sud sont livrés aux nazis
 • **26-28 août** : rafles des juifs en France dans la zone non occupée (environ 7 000 personnes) • **30 août** : le cardinal Saliège proteste à Toulouse contre la persécution des juifs • **11 novembre** : occupation allemande de la zone sud de la France • **26 novembre** : sabordage de la flotte à Toulon

1943

30 janvier : création de la Milice française par le gouvernement de Vichy
 • **16 février** : instauration du Service du Travail Obligatoire en Allemagne. Les classes 40-41-42 sont mobilisés pour le STO. • **5 avril** : l'État français livre à l'Allemagne BLUM, DALADIER, MANDEL, REYNAUD et GAMELIN

1944

20 janvier : institution de cours martiales expéditives contre « les activités terroristes » • **27 janvier** : la Milice étend ses activités en Zone Nord
 • **21 février** : exécution de 22 partisans de la MOI condamnés dans le procès de l'« affiche rouge » • **26 mars** : avec l'aide des miliciens, les Allemands attaquent le maquis des Glières • **2 avril** : 86 otages massacrés à Ascq (Nord)
 • **26 avril** : PÉTAÏN à Paris prononce une allocution contre tout soutien à la Résistance • **Juin-Juillet** : combats à Saint-Marcel (Bretagne), au Mont-Mouchet (Auvergne). Anéantissement du Vercors par les Allemands • **8 juin** : la division *Das Reich* se met en branle pour « exterminer les bandes terroristes ». Mobilisation générale de la Milice contre le maquis • **8-9 juin** : la division *Das Reich* pend 99 habitants de Tulle • **10 juin** : massacre de 642 habitants d'Oradour-sur-Glane par la division *Das Reich* • **20 juin** : assassinat de Jean ZAY par les miliciens
 • **7 juillet** : assassinat de Georges MANDEL par la Milice
 • **19 juillet** : attaque du Vercors par les troupes allemandes
 • **5 août** : PÉTAÏN désavoue la Milice • **7 septembre** : départ de PÉTAÏN et de LAVAL pour l'Allemagne • **10 septembre** : la législation de Vichy est abolie

1945

26 avril : PÉTAÏN rentre en France et est interné au Fort de Montrouge
 • **23 juillet-15 août** : procès et condamnation par la Haute Cour de Philippe PÉTAÏN à la peine de mort (commuée en détention à perpétuité par le général de Gaulle)

Orientations bibliographiques et documentaires

I – GÉNÉRALITÉS SUR LA SECONDE GUERRE MONDIALE

OUVRAGES GÉNÉRAUX, GÉNÉRALITÉS

1938-1948, les années de tourmente : de Munich à Prague : dictionnaire critique

Azéma (Jean-Pierre) et Bédarida (François) [dir.], Flammarion, 1995

Le nouvel ordre européen nazi, 1938-1945

Durand (Yves), Bruxelles, Complexe, 1990

Questions sur la Deuxième Guerre mondiale

Ferro (Marc), Casterman, 1993

La Seconde Guerre mondiale

Ferro (Marc) [dir.], Cédérom, (Montparnasse multimédia et les éditions Arte)

La Deuxième guerre mondiale (chronologie commentée)

Kaspi (André), Perrin, 1990

Qu'est-ce que le nazisme ?

Kershaw (Ian), Gallimard, 1997

Les fascismes

Milza (Pierre), Le Seuil, (coll. Points Histoire N°147)

1939-1945. La Seconde guerre mondiale,

la France libre, la France combattante, leur chef

Cédérom, Fondation de la France Libre, Musée de l'armée, 2000

OUVRAGES PÉDAGOGIQUES

La Seconde Guerre mondiale

Abzac-Epezy (Claude d'), Armand Colin, 1999

La Seconde Guerre mondiale

Adams (Simon), Gallimard-Jeunesse, 2000

L'ABCdaire de la Seconde Guerre mondiale

Chavot (Pierre), Flammarion, 2001

1939-1945. Le monde en guerre

Kemp (Anthony), Gallimard, Découvertes, 1995

La Seconde Guerre mondiale

Pottier (Marc), Caen, Mémorial de Caen, 1999

La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945

Science et vie junior, dossier hors série, 1155-2522, Tana, 2001

II – LA FRANCE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

La ligne de démarcation 1940-1944

Alary (Eric), PUF, Que sais-je ?, 1995

Vichy 1940-1944

Azéma (Jean-Pierre) et Wieviorka (Olivier), Perrin, 2000

La France des années noires

Azéma (Jean-Pierre) et Bédarida (François) [dir.], Le Seuil, 1993

De Munich à la Libération. 1938-1944

Azéma (Jean-Pierre), Le Seuil, 1979

La France à l'heure allemande : 1940-1944

Burrin (Philippe), Seuil, 1997

La France dans la 2^e guerre mondiale, 1939-1945

Durand (Yves), A. Colin, 1993

La propagande sous Vichy : 1940-1944

Gervereau (Laurent) et Peschanski (Denis) [dir.], BDIC, 1990

L'opinion française sous Vichy

Laborie (Pierre), Seuil, 1990

La France dans la guerre. 1940-1945

Lefranc (Pierre), Plon, 1990

La France pendant la Seconde Guerre mondiale

Muracciole (Jean-François), Le Livre de Poche, 2002

La France de Vichy, 1940-1944

Paxton (Robert O.), Le Seuil, 1973.

OUVRAGES PÉDAGOGIQUES

Les années noires.

Vivre sous l'Occupation

Rouso (Henri), Gallimard, Découvertes, 1992

VICHY, LA COLLABORATION

Histoire de la milice

Giolitto (Pierre), Perrin, 1997

Vichy et les Français

Azéma (Jean-Pierre) et Bédarida (François) [dir.], Fayard, 1992

Les collaborateurs 1940-1945

Ory (Pascal), Le Seuil, 1976

La collaboration. Textes et débats

Veillon (Dominique), Librairie Générale Française, 1984

III – LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE, DÉFINITION ET GÉNÉRALITÉS

DÉFINITION ET OUVRAGES GÉNÉRAUX

La Résistance et les Français. Nouvelles approches

Cahiers de l'IHTP, N°37, décembre 1997

La Résistance en France

Cédérom, Association pour des Expositions de Résistance Intérieure avec le soutien de la Fondation de la Résistance

(Montparnasse Multimédia, 1997)

La Résistance et les Français : Villes, centres et logiques de décision

Douzou (Laurent), Franck (Robert), Peschanski (Denis) et Veillon (Dominique) [dir.], IHTP-CNRS, 1995.

Histoire et mémoire : La Résistance

Guillon (Jean-Marie) et Laborie (Pierre) [dir.], Toulouse, Privat, 1995.

La Résistance et les Européens du Sud

Guillon (Jean-Marie) et Mencherini (Robert) [dir.], L'Harmattan, 1999.

Naissance de la Résistance dans la France de Vichy

Kedward (H.R.), Seyssel, Champ Vallon, 1989

La Résistance et les Français. Lutte armée et maquis

Marcot (François) [dir.], Besançon, Les Belles Lettres, 1996.

Histoire de la Résistance en France

Muracciole (Jean-François), PUF, Que sais-je ?, 1993

Histoire de la Résistance en France

de 1940 à 1945

Noguères (Henri) et *alli*, Robert Laffont, 5 tomes, 1967-1981

La Résistance, une histoire sociale

Prost (Antoine) [dir.], éd. de l'Atelier, 1997

La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social

Sainclivier (Jacqueline) et Bougeard (Christian) [dir.], Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995.

Sans armes face à Hitler.

La résistance civile en Europe (1939-1943)

Sémelin (Jacques), Payot, 1989

OUVRAGES PÉDAGOGIQUES

La Résistance

Aubrac (Raymond), F. Hazan, 1997

La Résistance française 1940-1945

CNDP, 1975, (Textes et documents pour la classe, 143)

L'ABCdaire de la Résistance

Copernik (Pierre), Flammarion, 2001

La Résistance. Ces Français du refus

CNDP, Textes et documents pour la classe n° 750, 1998.

La Résistance expliquée à mes petits-enfants

Aubrac (Lucie), Le Seuil, 1999

La France qui lutte : la Résistance

PEMF (BT Histoire N°1051, 1993)

Résistances, 1940-1945

Buton (Philippe) et Veillon (Dominique), la Documentation photographique N°6106,

la Documentation française, 1990

Nous renvoyons aux diverses brochures pédagogiques éditées par les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle :

- 1996 Les jeunes dans la Résistance

- 1997 Les femmes dans la Résistance (épuisé)

- 1998 Les étrangers dans la Résistance

- 1999 Les lieux de Mémoire

- 2001 La Résistance

MOUVEMENTS, RÉSEAUX ET MAQUIS

La Résistance sacrifiée. Le mouvement

« Libération-Nord »

Aglan (Alya), Flammarion, 1999

Mémoires résistants. Histoire du réseau

Jade-Fitzroy 1940-1944

Aglan (Alya), Cerf, 1994

Le parti communiste français des années

sombres : 1938-1941

Azéma (Jean-Pierre) et *alli* [dir.], Seuil, 1986

Les armes de l'esprit.

« Témoignage chrétien » : 1941-1944

Bédarida (Renée), Éditions ouvrières, 1977

L'ORA.

La Résistance de l'armée. Guerre 39-45

Dainville (colonel A. de), Lavauzelle, 1974.

La désobéissance.

Histoire du mouvement Libération-Sud

Douzou (Laurent), Odile Jacob, 1995

L'arche de Noé. Réseau Alliance, 1940-1945

Fourcade (Marie-Madeleine), Plon, 1998

À la recherche du maquis Kedward (H.R.), Cerf, 1999

Les communistes français de Munich à

Chateaubriant : 1938-1941

Rioux (Jean-Pierre) [dir.], Presses de la FNSP, 1987

Les socialistes sous l'occupation :

Résistance et collaboration

Sadoun (Marc), Presses de la FNSP, 1982

Le Franc Tireur

Veillon (Dominique), Flammarion, 1977

La nuit sans ombre. Histoire des Mouvements

Unis de la Résistance, leur rôle dans la libération du sud-est

Vistel (Alban), Fayard, 1970

Une certaine idée de la Résistance.

Défense de la France 1940-1949

Wieviorka (Olivier), Seuil, 1995

LA PRESSE CLANDESTINE, LA RÉSISTANCE INTELLECTUELLE

Histoire générale de la presse Française. Tome IV

De 1940 à 1958

Bellanger (Claude) et *alli* [dir.], PUF, 1975

La presse clandestine. 1940-1944

Bellanger (Claude), Armand Colin, 1961.

Au nom de la Liberté. Poèmes de la Résistance

Bervas-Leroux (Anne) [Présenté et préparé par], Flammarion, 2000

Les sept poèmes d'amour en guerre

Éluard (Paul), Saint-Flour, Bibliothèque Française, 1943

Sigles utilisés dans la bibliographie
 BDIC: Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
 CNDRP: Centre national de documentation pédagogique
 CNRS: Centre national de la recherche scientifique
 CNCVR: Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance
 FNDIR: Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance
 FNDIRP: Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes
 FNSP: Fondation nationale des sciences politiques
 IHTP: Institut d'histoire du temps présent
 PEMF: Publications de l'école moderne française
 PUF: Presses universitaires de France
 UNADIF: Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus

IV – LA RÉSISTANCE EXTERIEURE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Aux frontières de la liberté: Vichy, Madrid, Alger, Londres (1942-1944) Belot (Robert), Fayard, 1998
La France Libre. De l'appel du 18 juin à la Libération Crémieux-Brilhac (Jean-Louis), Gallimard, 1996
La France de la libération Dalloz (Jacques) PUF, Que sais-je ?, n° 2108
Histoire de la France libre Muracciole (Jean-François), PUF, Que sais-je ?, 1996
Aviateurs de la liberté. Mémoires des Forces Aériennes Françaises Libres Lafont (Henri), Service Historique de l'Armée de l'Air, 2002
Cadets de la France libre: destins croisés Casalis (André), tome II, 1999.
Flotilles secrètes: les liaisons maritimes clandestines en France et en Afrique du Nord: 1940-1944 Brooks (Richards), éd. Marcel Didier-Vrac, 2001

OUVRAGES PÉDAGOGIQUES

L'épopée de la France libre Simonnet (Stéphane), Caen, Mémorial de Caen, 2000

V – LA JEUNESSE

LES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

L'Enfance et la jeunesse dans la société française: 1800-1950 Crubellier (Maurice), A. Colin, 1979
Jeunesses et politique. T. 2: «Mouvements et engagements dans les années trente»

Hudon (Raymond), L'Harmattan, 1994.
 «Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres» Prost (Antoine), in: *Vingtième siècle*, janvier-mars 1987, n° 13, p. 35-43
Éducation, société et politiques: une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours Prost (Antoine), Seuil, 1997

LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIX^e-XX^e siècle Cholvy (Gérard), Cerf, 1999
Les jeunes, le socialisme et la guerre: histoire des mouvements de jeunesse en France Cohen (Yolande), L'Harmattan, 1989

L'utopie Scouts de France: histoire d'une identité collective, catholique et sociale. 1920-1995 Guérin (Christian), Fayard, 1997.
La JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) face au nazisme et à Vichy: 1938-1944 Michel (Alain-René), Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1988

LES JEUNES SOUS VICHY

Une utopie combattante: l'École des cadres d'Uriage. 1940-1942 Comte (Bernard), Fayard, 1991
Être jeune en France (1939-1945) Dereymez (Jean-William) [dir.], L'Harmattan, 2001
Histoire de la jeunesse sous Vichy Giolitto (Pierre), Perrin, 1991
Les facs sous Vichy: étudiants, universitaires et universités de France pendant la Seconde guerre mondiale Gueslin (André) [textes rassemblés et présentés par], Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1994
Vichy et l'école: 1940-1944 Handourtzel (Rémy), Noësis, 1997
Un lycée dans la tourmente. Jean-Baptiste Say 1934-1944 Levert (Jean-Pierre), Calmann-Lévy, 1994
Les enfants de la guerre: vivre, survivre, lire et jouer en France, 1939-1949 Ragache (Gilles), Perrin, 1997

LES JEUNES DANS LA RÉSISTANCE

Jeune combat: les jeunes juifs de la MOI dans la Résistance Collin (Claude), Saint-Martin-d'Hères (Isère), PUG, 1998
Jeune combat: la jeunesse juive dans la Résistance Diamant (David), L'Harmattan, 1993.
Jeunes pour la liberté... Ils résistèrent Durand (Pierre), France découvertes, 1995, 93500 Pantin,
Temps des cerises (Le), 1995
La jeunesse et la Résistance. Réseau Orion Gandy (Alain), Presses de la Cité, Documents, 1992
Les jeunes dans la Résistance. 20 ans en 1940 Granet (Marie), France-Empire, 1996

Ces jeunes dans la guerre, 1939-1945 Oriol-Maloire (Albert), Amiens, éd. Martelle, 1997
«Etudiants et résistance: l'exemple de Défense de la France» Wieviorka (Olivier), in *La Résistance et les Européens du Sud*, op. cit., p. 376-383
Petit Louis. Histoire d'un résistant lyonnais Missika (Dominique), Hachette, 2002
Vie et mort de Poil de carotte. Robert Lynen, acteur et résistant. 1920-1944 Charles (François), Strasbourg, La Nuée bleue, 2002

V – BIOGRAPHIES ET TÉMOIGNAGES

Ils partiront dans l'ivresse Aubrac (Lucie), Seuil, 1984
Les Jeunes dans la Résistance Boiry (Philippe A.), Périgueux, Pilote 24, 1996
Nous étions fait pour être libres. La résistance avec de Gaulle et Jean Moulin Bouchinet-Serreulles (Claude), Grasset, 2000
L'aventure incertaine, Bourdet (Claude), Le Félin, 1999
L'évadé de la France libre: le réseau Bourgogne Broussine (Georges), Tallandier, 2000
Combattants, héros et martyrs de la Résistance: biographies, dernières lettres, témoignages et documents Diamant (David), Édition Renouveau, 1984
La nuit finira. Mémoires de Résistance 1940-1945 Frenay (Henri), Robert Laffont, 1973
Avoir 20 ans en 1940: témoignage chrétien d'un jeune résistant Nemoz (Adrien), Témoignage chrétien, 1991
On l'appela Rainer: 1939-1945 Riffaud (Madeleine), Julliard, 1994
Mémoires d'un franc-tireur. Itinéraire d'un résistant (1940-1944) Lévy (Jean-Pierre) [avec la collaboration de Dominique Veillon], Bruxelles, Complexe, 1998
Mais, après tout... Neuwirth (Lucien), Actes Sud, 1994
Esprit de Résistance Ravanel (Serge), Seuil, 1995
On chantait rouge Tillon (Charles)
La bataille du silence. Souvenirs de Minuit Vercors, éd. de Minuit, 1992

Nous atterrissions de nuit Verity (Hugh), France Empire, 1982
J'avais quinze ans... en juin 44, en Normandie Philippe (Danièle), France-Empire, 1994
Au-delà de toutes les frontières Sudreau (Pierre), Odile Jacob, 2002.
Des hommes libres 1940-1945. La France libre par ceux qui l'ont faite Rondeau (Daniel) et Stéphane (Roger), Grasset, 1997
Le temps des passions Closon (Francis-Louis), Presses de la cité, 1974
Elles et Eux, de la Résistance. Pourquoi cet engagement? Langlois (Caroline) et Reynaud (Michel) [présentés par], Tirésias, 2002.
Toute une vie de résistance Chombart de Lauwe (Marie-José), Éditions Graphein, FNDIRP, 1998.
J'étais agent de liaison FTPF Ouzoulias-Romagon (Cécile), Messidor, 1988

VI – RÉPRESSION ET DÉPORTATION

Lettres des fusillés de Châteaubriant Amicale des anciens internés patriotes de Châteaubriant-Voves-Rouillé, 1989
La déportation, le système concentrationnaire nazi Bédarida (François) et Gervereau (Laurent), BDIC, 1995
Écrits des condamnés à mort sous l'Occupation nazie Borwicz (Michel), Gallimard, 1996
Ils aimaient la vie: lettres de fusillés Fajon (Étienne) [choisies et présentées par], Messidor, 1985
Brochure pédagogique 1999-2000: «Le système concentrationnaire nazi» Fondation de la Résistance, Fondation pour la Mémoire de la Déportation et Fondation Charles de Gaulle
Brochure pédagogique 2001-2002: «Connaissance de la déportation et production littéraire et artistique» Fondation de la Résistance, Fondation pour la Mémoire de la Déportation et Fondation Charles de Gaulle

Les Voix de la Résistance. Tracts et journaux clandestins francs-comtois Marcot (François), Besançon, Cêtre, 1989.
La Résistance et ses poètes. France 1940-1945 Seghers (Pierre), Seghers, 1974
Le silence de la mer Vercors, le Livre de poche, 1994

QUELQUES FAC-SIMILÉS DE LA PRESSE CLANDESTINE

Fac-similé de «Libérer et fédérer» (14 juillet 1942-avril-mai 1944) CEDEI, 1985
L'Humanité clandestine (1939-1944) Éditions sociales, 1975, 2 vol.
L'honneur des poètes éd. de Minuit, 1943
Fac-similé de «La Vérité» clandestine. 1940-1944 Organe de la section française de la IV^e Internationale, Études et Documentation internationales, 1978.
Le journal «Défense de la France» PUF, 1961 (éd. Marie Granet)
Cahiers et courriers clandestins du Témoignage chrétien, 1941-1944 Roanne, 1980

Les camps de concentration : de la répression à la production
Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse, Conseil général de Haute-Garonne, 1999
Les camps nazis. Des camps sauvages au système concentrationnaire, 1933-1945
Voutey (Maurice), FNDIRP-Grappein, 1999
Journal et lettres de prison, 1941-1942
Vildé (Boris), Allia, 1997

La Résistance des Français à Buchenwald et à Dora
Durand (Pierre), Messidor, 1991
Lettres de fusillés
France d'abord, 1946
Leçons de ténèbres. Résistants et déportés
Manson (Jean) [dir.], FNDIR/UNADIF, Plon, 1995
Mémoires de la Déportation
Cédérom, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 1998

* Sauf mention contraire le lieu d'édition des livres est Paris.

les films et cassettes vidéos

LES FILMS

Pour chaque film nous avons mentionné le réalisateur (R) et le scénariste (S). Sauf mention contraire tous les films figurant dans cette liste sont des productions françaises.

SUR L'OCCUPATION ET VICHY

Hôtel du Parc
R : P. Beuchot, 1990
L'œil de Vichy (actualités cinématographiques)
R : Claude Chabrol, 1993
Lacombe Lucien
R : Louis Malle, 1974
Pétain
R : J. Marboeuf, 1993
Le chagrin et la pitié (documentaire)
R : Marcel Ophüls, 1970

SUR LA RÉSISTANCE

La longue marche
R : Alexandre Astruc, 1966
Lucie Aubrac
R : Claude Berri, 1996
Un condamné à mort s'est échappé
R et S : Robert Bresson, 1956
Jérico
R : Henri Calef, 1945
La Bataille du rail
R et S : René Clément, 1945
Le père tranquille,
R : René Clément,
S : Noël-Noël, 1946
Paris brûle-t-il ?
R et S : René Clément, 1966
Laissez-passer
R. Bertrand Tavernier, 2002
Le silence de la mer
R et S : Jean-Pierre Melville [d'après le roman de Vercors], 1948
Au revoir les enfants
R et S : Louis Malle, 2002
L'armée des ombres
R et S : Jean-Pierre Melville [d'après le roman de Joseph Kessel], France-Italie, 1969

LES DOCUMENTAIRES

Histoire de la Résistance française extérieure et intérieure 1940-1945
4 cassettes VHS de 90 min.
Production Marion et Henry Coty-Paris, 2000
Résistance intérieure 1940-1945.
Parcours de résistants
Pierre Guérin, Frémeaux-Mémorial de Caen, 2002
Sisters in Resistance
Maia Wechsler, 60 min, 2000
La France dans la Seconde guerre mondiale (VHS 20 min)
Éditions MDI vidéo, 1999 (accompagnée d'un livret pédagogique)
La France libérée
VHS 30 min, CNDP / SIRPA / Larousse, 1994
La Seconde guerre mondiale
VHS 20 min, CNDP, la 5^e, Palette
Lucie Aubrac, en plein cœur
Laborie (Emmanuel), un documentaire d'Emmanuel Laborie, La Huit production, 2000
1 vidéocassette (29 minutes), VHS
Le Refus
Lévy (Pierre-Oscar), documentaire de Pierre-Oscar Lévy, 1995, 80mn
CD audio
11 novembre 1940 (série de témoignages)
Institut des archives sonores et Association des résistants du 11 novembre 1940, 1996
Le dernier mot
Réalisation de Geneviève Joutard, Besançon, CRDP, Association des Amis du Musée de la résistance et de la déportation, 1991

Adresses utiles et...

Vous trouverez, ci-après, une liste d'organismes susceptibles de vous guider lors de vos travaux de recherche. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Faute de place, vous trouverez sur les sites Internet <http://www.fondationresistance.org>, <http://www.fmd.asso.fr>, <http://www.fondation-charles-de-gaulle.org>, les adresses de l'ensemble des associations, amicales, fédérations et confédérations du monde résistant et déporté. Vous y trouverez également la liste des musées de la Résistance et de la Déportation répartis sur le territoire.

Vous aurez aussi intérêt à consulter les archives départementales (qui disposent toutes d'un service éducatif), les Centres Départementaux de Documentation Pédagogique (CDDP) ainsi que les services départementaux des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Fondation de la Résistance
30 boulevard des Invalides - 75007 PARIS
Tél.: 01 47 05 73 69. Fax: 01 53 59 95 85
Site Internet: www.fondationresistance.org
E-mail: fondresistance@club-internet.fr
Président: Jean Matteoli

Fondation Charles de Gaulle
5 rue de Solferino - 75007 Paris
Tél.: 01 44 18 66 77
Site Internet: www.charles-de-gaulle.org
E-mail: Ficdj@charles-de-gaulle.org
Président: Yves Guena

Fondation pour la Mémoire de la Déportation
30 boulevard des Invalides - 75007 Paris
Tél.: 01 47 05 81 26. Fax: 01 44 42 89 50
Site Internet: www.fmd.asso.fr
E-mail: contactfmd@fmd.asso.fr
Présidente: Marie-José Chombart de Lauwe

Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration,
Direction de la mémoire, du patrimoine
et des archives
14 rue Saint-Dominique - 00450 Armées

Nous listons ci-dessous, par académie, les services éducatifs développés par les actions culturelles du ministère de l'Éducation nationale, proposant des activités pédagogiques sur la période de la Seconde Guerre mondiale (Résistance, déportation, vie quotidienne, etc.)

Besançon
Musée de la Résistance et de la Déportation
La Citadelle - 25000 Besançon
Tél: 01 81 87 83 15

Bordeaux
Centre National Jean Moulin
48, rue Vital Carles
33000 Bordeaux
Tél: 05 56 79 66 00

Caen
Mémorial de Caen - Musée pour la paix
Esp. Général Eisenhower
B.P. 6261
14066 Caen Cedex
Tél: 02 31 06 06 58

Créteil
Musée de la Résistance Nationale
88, av. Max Dormoy
94500 Champigny-sur-Marne
Tél: 01 48 81 00 00

Dijon
Musée de la Résistance en Morvan
Maison du Parc
58230 Saint-Brisson
Tél: 03 86 78 79 06

Grenoble
Musée de la Résistance et de la Déportation
14, rue Hébert - 38000 Grenoble
Tél: 04 76 42 38 53

Lille
Musée de la Résistance
Chemin Saint-Georges
59587 Bondues
Tél: 03 20 28 88 32

La Coupole -
Centre d'histoire de la guerre et des fusées
62504 Saint-Omer Cedex
Tél: 03 21 12 27 30

Office national des anciens combattants
Hôtel National des Invalides - 75007 Paris 07 SP
Tél: 01 49 55 62 00

Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP)
37, rue Jacob - 75270 Paris cedex 06

Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC)
17, rue Geoffroy l'Asnier - 75004 Paris
Tél: 01 42 77 44 72

Musée d'Histoire Contemporaine Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)
Hôtel National des Invalides
129, rue de Grenelle - 75007 Paris
Tél: 01 44 42 37 71

Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)
6, allée de l'Université - 92000 Nanterre
Tél: 01 40 97 79 00

Fondation de la France Libre
59 rue Vergniaud - 75013 Paris

Limoges
Centre Edmond Michelet
4, rue Champanatier
19100 Brive-la-Gaillarde
Tél: 05 55 74 06 08

Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane
L'Auze
87520 Oradour-sur-Glane
Tél: 05 55 430 430

Lyon
Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation
14, avenue. Berthelot
69007 Lyon
Tél: 04 78 72 23 11

Musée Mémorial d'Izieu. Maison des enfants d'Izieu
Hameau de Lélinaiz
01300 Izieu
Tél: 04 79 87 21 05

Musée départemental
de la Résistance et de la
Déportation de l'Ain et
du Haut-Jura (Nantua)
2, montée de l'Abbaye
01130 Nantua
Tél:04 74 75 07 50

Paris
Mémorial du Maréchal Leclerc
de Hauteclouque et de la
Libération de Paris
Musée Jean Moulin
(Ville de Paris)
Dalle jardin Atlantique
23, allée de la 2e D.B.
75015 Paris
Tél:01 40 64 39 44

Musée de l'Armée
Hôtel National des Invalides
75007 Paris
Tél:01 44 42 51 73

Musée de l'Ordre de la Libération
Hôtel National des Invalides
75007 Paris
Tél:01.47.05.04.10

Rennes
Musée de la Résistance bretonne
Les Hardys Béhellec
56140 Saint-Marcel
Tél:02 97 75 16 90

Toulouse
Musée départemental de la
Résistance et de la Déportation
52, allée des Demoiselles
31400 Toulouse
Tél:05 61 14 80 40

Nancy-Metz
Centre mondial de la Paix,
des Libertés et des Droits
de l'Homme
Place Monseigneur Ginisty
Palais épiscopal BP 183
55105 Verdun
Tél:03 29 86 55 00

... sites Internet



Site de la Direction de l'Enseignement scolaire
<http://www.eduscol.gouv.fr>
(Sommaire – rubrique « Action éducative »).

Sur les archives départementales
<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/annuaire/index.html>

Sur l'Office national des Anciens Combattants (ONAC)
et sur ses services départementaux:
http://www.defense.gouv.fr/sga/sga_sup_4/organisation_s4/onac_s4.html

Fondation pour la Mémoire de la Déportation
<http://www.fmd.asso.fr>

Fondation Charles de Gaulle
<http://www.charles-de-gaulle.org>

Fondation de la Résistance
<http://www.fondationresistance.org>

Base des travaux universitaires de l'association
« Mémoire et Espoirs de la Résistance »
<http://www.memoresist.org>

Remerciements aux associations et organismes nous ayant soutenu

La Fondation Charles de Gaulle, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et la Fondation de la Résistance remercient très vivement de leur participation les associations et organismes suivants :

ADIR Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance • AFMD Association des amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation • Amicale des anciens de Dachau • Amicale d'Auschwitz • Amicale de Buchenwald-Dora • Amicale de Buna-Monowitz • Amicale de Dora-Ellrich • Amicale de Flossenbürg • Amicale de Mauthausen • Amicale de Neuengamme • Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen • Amicale des réseaux action de la France combattante • ANACR Association nationale des anciens combattants de la Résistance • ANCVR Association nationale des combattants volontaires de la Résistance • ANMRF Association Nationale des médaillés de la Résistance française • Association Libre Résistance • CAR Comité d'action de la Résistance •

CNCVR Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance • FNDIR Fédération nationale des déportés internés de la Résistance • FNDIRP Fédération nationale des déportés internés Résistants et Patriotes • Fondation de la France Libre • MER association « Mémoire et espoirs de la Résistance » • ORA Organisation de la Résistance de l'Armée • UNADIF Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus.

Les trois Fondations remercient aussi les associations et organismes qui apportent une contribution pédagogique à la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation par la réalisation d'un dossier spécifique, et en particulier : le Musée de la Résistance nationale de Champigny, le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse, la FNDIRP, la FNDIR - UNADIF.

La diversité des sources documentaires

ainsi offertes aux candidats leur permettra, par leur complémentarité, d'aborder les thèmes proposés sous des aspects multiples et ainsi d'enrichir leur réflexion.

Il faut signaler enfin l'action des associations suivantes qui proposent aux lauréats de poursuivre des études et des recherches initiées lors de leur participation au Concours et les encouragent à entreprendre avec elles leur approfondissement :

- Association « des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation » 31, boulevard Saint Germain 75005 Paris.
Tél. : 01 43 25 84 98.
Fax : 01 43 29 58 92
- Association « Mémoire et Espoirs de la Résistance »
16/18 place Duplex. 75015 Paris.
Tél. / fax : 01 45 66 92 32
- Association nationale des lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation. 10 rue des Pyramides, 75001 Paris. Tél. : 01 42 60 42 41.

Remerciements

La Fondation Charles de Gaulle, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et la Fondation de la Résistance remercient très vivement de leur soutien et de leur participation à la réalisation de cette brochure :

Le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Recherche (direction des Enseignements scolaires)
Le ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives)

Les membres du groupe de travail qui ont rédigé le dossier
Guillaume Agullo (attaché de conservation, Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse), **Thierry Barthoulot** (service éducatif, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon), **Sharon Elbaz** (enseignant, Fondation Charles de Gaulle), **Chantal Jorro** (documentaliste, Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon), **Yves Lescure** (directeur général, Fondation pour la Mémoire de la Déportation), **Frantz Malassis** (documentaliste,

Fondation de la Résistance), **Elizabeth Pastwa** (conservateur, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon), **Isabelle Rivé** (directrice, Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon), **Marie-Claire Ruet** (documentaliste, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon), **Nicolas Theis** (directeur général, Fondation de la Résistance), **Cécile Vast** (enseignante, Fondation de la Résistance)

ainsi que

Aleth Briat (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie), **Joëlle Dusseau** (inspectrice générale de l'Éducation nationale – groupe Histoire et Géographie), **Jean Gavard** (administrateur, Fondation de la Résistance), **Claude Lardy** (inspecteur d'académie de Saône et Loire – membre du Jury national du Concours), **Christine Levisse-Touzé** (professeur associé à l'Université de Montpellier – directeur du Mémorial Leclerc et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin, Ville de Paris), et **Dominique Veillon** (chercheuse, directrice de recherche à l'Institut d'Histoire du Temps Présent - CNRS),

de leurs précieux conseils et de leur soutien.

Crédits photographiques • Couverture et p. 3 : coll. privée Hélène Viannay • Collection du musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon – La Citadelle – DR : p. 5 (G. Blanc), p. 6 (doc. 1 : Fédération des Résistants de la Haute-Saône, doc. 4 : fonds Hebmann), p. 8 (en bas), p. 9 (en haut : fonds Simon), p. 10, p. 11 (en haut), p. 14 (doc. 1 : Fédération des Résistants de la Haute-Saône), p. 17, p. 28 • Collection du ministère de la Défense – SGA / direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives – DR : p. 11 (bas), p. 15, p. 19 (milieu), p. 22 (doc. 1, 2, 3 et 5), p. 24 • Collection du musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse – DR : p. 14 (doc. 4, doc. 5), p. 16 • Collection du musée d'Histoire contemporaine – BDIC – DR : p. 8 (en haut), p. 24 (en bas, à gauche), p. 25 (en haut) • Collection du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) – Paris – DR : p. 14 (docs. 2 et 3), p. 18 • Collection des Fondation de la Résistance, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Fondation Charles de Gaulle : p. 2, p. 19 (haut), p. 22 (doc. 4 : Nicole Malassis), p. 25 (bas : Nicole Malassis), p. 26, p. 27 (milieu) • Collection privée Pierre Sudreau : p. 4 • Archives de la préfecture de police de Paris : p. 10 (bas) • Collection de l'UNADIF-FNDIR : p. 27 (haut) • Collection de la FNDIRP : p. 27 (bas) • Photographie Maïa Wechsler – DR : p. 29 •

Éditeur: Fondation de la Résistance, Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République • 30, boulevard des Invalides, 75 007 Paris - **Téléphone :** 01 47 05 73 69 - **Télécopie :** 01 53 59 95 85 - **Site internet :** www.fondationresistance.org - **Courriel :** fondresistance@club-internet.fr •
Directeur de la publication : Jean Mattéoli, Président de la Fondation de la Résistance - **Directeur délégué:** François Archambault, secrétaire général de la Fondation de la Résistance •
Rédacteur en chef : Frantz Malassis - **Rédaction :** Bruno Leroux, Frantz Malassis, Nicolas Theis, Cécile Vast • **Maquette, photogravure et impression:** SEPEG International, Paris XV^e •
Revue trimestrielle - Abonnement pour un an : 16 € - N°32: 4, 50 € • **Commission paritaire:** n° 4124 D73AC • **ISSN :** 1263-5707 •

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres. Œuvre conçue et réalisée par le sculpteur Marcel Courbier



Le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Recherche



Le ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives)



La Fondation de la Résistance



La Fondation Charles de Gaulle



La Fondation pour la Mémoire de la Déportation